



RAPPORT D'IMPACT
2021

—
30 JUIN 2022

ÉDITO



FABRICE DUMONTEIL
PRÉSIDENT

En 2021, nous introduisons notre rapport d'impact par le constat, dramatiquement mis en évidence avec la survenance de la crise sanitaire, que « tout est lié », c'est-à-dire que les économies nationales, les entreprises et les personnes, sont largement interdépendantes. Un an a passé et la réapparition de la guerre en Europe, avec son lot de violences et de tragédies humaines, ne peut que renforcer ce constat.

Il nous semblait impossible de débiter ce rapport d'impact 2021, que nous sommes heureux de vous présenter, sans mentionner ces éléments de contexte. Cela, pour au moins deux raisons qui se trouvent au cœur de notre démarche d'investisseur responsable.

D'abord, parce que notre vocation et notre responsabilité d'investisseur reposent précisément

sur **notre capacité à anticiper et accompagner les grandes transitions qui affectent notre environnement au sens le plus large.** A cet égard, la survenance d'un conflit de haute intensité, aux portes de l'Europe, est évidemment susceptible d'impacter directement une grande variété de secteurs, à tous les niveaux. **Il nous revient de mesurer toutes les conséquences à court et à long terme.**

Ensuite, parce que le groupe Eiffel s'est attaché, depuis son origine, à cultiver des expertises sectorielles fortes, en concentrant ses stratégies d'investissement notamment sur les **secteurs stratégiques de l'énergie, de la santé et de l'alimentaire.**

Les **enjeux d'indépendance énergétique et alimentaire** sont brutalement rappelés à la faveur de cette crise, confirmant la pertinence de nos préoccupations et la nécessité de favoriser toutes les initiatives qui contribuent effectivement à la transition énergétique et écologique.

Lorsque nous avons publié, à l'été 2021, la nouvelle stratégie ESG-climat du groupe, après un travail important associant toutes nos équipes, nous mesurions l'ampleur de la tâche.

Un an plus tard, nous réalisons pleinement combien ces efforts de remise à plat étaient utiles, et

combien les engagements que nous avons pris nous obligent, en nous permettant de **progresser dans l'amélioration de nos pratiques, nos méthodes et de nos politiques.** Cela, en demeurant fidèle à notre philosophie d'investissement dont le but est d'aller au-delà de la collecte de données et du respect strict du cadre réglementaire, pour **rechercher l'impact concret dans tous ce que nous faisons.**

Ces efforts ont été et demeurent d'autant plus utiles que **les objectifs que nous nous sommes assignés en 2021 sont ambitieux.** En effet, dans le cadre ce plan, nous nous sommes engagés à mesurer progressivement l'alignement bas carbone de l'intégralité de nos portefeuilles, conformément aux objectifs définis par l'Accord de Paris. Pour ce faire, nous avons mis en place, sous la supervision du Comité ESG d'Eiffel, un atelier "data" dont la mission a été de revoir l'intégralité des questionnaires ESG utilisés par les équipes du groupe, afin d'y intégrer les données climatiques manquantes, en particulier les émissions de gaz à effet de serre moyennes, la mesure de l'alignement avec l'Accord de Paris. Dans ce cadre-là, nous avons également comparé les différentes offres proposées par les fournisseurs de données extra-financière, avant d'opter pour la société Carbone4, qui nous fournit désormais les informations nécessaires.



Conscients que la clef de cette démarche réside dans l'accès à la donnée, et donc notamment dans la capacité à accompagner les entreprises que nous finançons dans leur démarche de collecte de ces données, nous avons systématisé l'emploi du Pack Eiffel, en assurant en particulier la prise en charge des coûts liés à la réalisation de bilans des émissions de gaz à effet de serre. Ce faisant, **nous atteignons le double objectif de permettre à nos entreprises financées, en particulier les plus petites, de se familiariser avec les enjeux liés au climat, tout en répondant aux exigences de transparence à l'égard de nos clients investisseurs.**

Cet enjeu de l'intégration et du suivi des indicateurs extra-financiers dans nos procédures et nos reportings, que nous documentons dans ce rapport, n'est pas qu'une affaire de chiffres. Il s'agit d'une affaire de personnes, et donc de bonne gouvernance, qui implique la mobilisation de l'ensemble des équipes d'Eiffel. A cet égard, comme nous le détaillons dans ce rapport, **le Comité ESG a continué à jouer son rôle d'organe de pilotage effectif de notre stratégie ESG-climat, en assurant une excellente qualité de dialogue entre les équipes**, favorisée par la mise en place d'ateliers thématiques, sur les sujets de data ou de classification SFDR des fonds. Grâce à l'implication opérationnelle de représentants de chaque équipe et aux partages de bonnes pratiques, le groupe

a pu hausser le niveau de compréhension collective des enjeux, tout en améliorant la qualité de ses outils d'investissement et de communication.

Une excellente illustration en a été fournie avec le travail de transposition, dans nos processus, des Règlements Disclosure et Taxonomie. Les ateliers constitués à la suite de la publication de notre stratégie ESG-Climat en juin 2021, ont contribué, sous la supervision de la responsable de la conformité et en lien avec le Comité ESG, à la mise à jour de la documentation réglementaire de la société de gestion et des fonds selon leur classification SFDR (article 6, 8 ou 9) ainsi qu'à la revue des processus d'investissement propres à chaque stratégie.

S'agissant de nos politiques d'investissement, **nous avons également mis à jour nos politiques d'exclusions sectorielles** afin de nous conformer à nos engagements, en affirmant notre **sortie progressive des énergies fossiles**.

Enfin, **nous avons plus spécifiquement travaillé sur le sujet de la biodiversité** en élaborant, avec le concours d'un cabinet externe, une **méthodologie de notation des investissements du fonds Eiffel Essentiel**, avec l'objectif de dupliquer cet outil à d'autres stratégies.

Mais cela n'est qu'un début.



1 EIFFEL EN 2021

- 6 Résumé de l'activité
- 8 Chiffres clefs du groupe
- 11 Une démarche de long terme
- 12 Notre ambition ESG



3 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS TRANSITIONS

- 24 Un engagement actionnarial fort axé sur la transformation environnementale
- 29 La pratique de l'exercice de droits de vote



4 ELABORER DES STRATÉGIES INNOVANTES

- 32 Imposer la dette d'impact comme une référence
- 35 Accélérer la transition énergétique en Europe et dans le monde
- 38 Accompagner les champions de la transition écologique
- 41 Créer de l'emploi dans les territoires
- 43 Mettre le digital au service des sociétés



2 GOUVERNANCE

- 14 Un engagement de tous articulé autour du Comité ESG
- 17 Notre mobilisation interne
- 19 Nos engagements collaboratifs
- 21 Nos efforts de formation



5 INTÉGRER LES ENJEUX ESG ET CLIMAT DANS NOS PRATIQUES D'ENTREPRISE ET D'INVESTISSEMENT

- 48 Indicateurs clés ESG des sociétés financées par eiffel
 - 49 Revue des référentiels ESG-climat
 - 50 Renforcement du volet climat
 - 51 Mise en place du "Pack Eiffel"
 - 52 Maîtrise des enjeux liés à la biodiversité
 - 53 Politique d'exclusion sectorielle
- 



1 EIFFEL
EN 2021

RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ

En 2021, le groupe Eiffel a poursuivi très activement son développement. Avec **plus de 4 milliards d'encours sous gestion** à la fin de l'année¹, Eiffel Investment Group a connu une forte croissance organique de ses encours, soutenu par une collecte de près d'un milliard d'euros auprès de grands investisseurs institutionnels, principalement portée par les activités de dette privée et de private equity. **Cette confiance des investisseurs, avec qui nous nous attachons à entretenir un dialogue constant, récompense nos innovations ainsi que notre capacité à respecter nos engagements**, en particulier notre capacité à investir les montants qui nous sont confiés. Il s'agit de la première condition nécessaire à la génération des externalités économiques et sociales positives que nous recherchons.

À cet égard, **le dynamisme de nos équipes d'investissement a été particulièrement remarquable** avec **plus d'1,4 milliard d'euros investis en 2021, dont plus de 600 millions d'euros au travers de plus de 60 opérations de dette privée**. S'agissant du fonds Eiffel Impact Debt, qui a clôturé la **collecte des engagements à 576 millions d'euros**, la quasi-intégralité du fonds a été engagée, ce qui a nécessité, dès la fin de l'année 2021, le lancement d'un fonds successeur. Ce fonds a ancré la dette d'impact dans les pratiques de place en installant durablement l'introduction des Covenants d'Impact® dans le paysage français et européen.

S'agissant des **activités de Fintech Lending**, qui constituent **l'une des activités historiques du groupe** et représentent un **montant d'engagement de 350 millions d'euros**, les équipes ont continué à soutenir très activement les acteurs de ce marché en fort développement. Ainsi, nous avons participé, sur l'année, à pas moins de **18 transactions pour un montant de 100 millions d'euros**. Tirant parti des bouleversements profonds favorisé par l'accès à la donnée bancaire et le déploiement de puissants outils technologiques de traitement de la données, de nouveaux acteurs ont émergé. Acteur historique de la finance digitale, Eiffel a ainsi contribué, au travers du programme Prêtons Ensemble notamment, à accompagner ces champions de la finance alternative en ayant à cœur de maximiser les impacts environnementaux et sociaux que permettant ces nouveaux services financiers.

¹Engagements non appelés inclus

²Correspond aux montants investis et engagés auprès de contreparties (fonds Eiffel Impact Dette, Nov Santé, Eiffel Croissance Directe, Eiffel Apolline Dette Privée, Aggro Croissance, Prêtons ensemble 1 & 2)

³Correspond aux montants investis et engagés auprès de contreparties (fonds Eiffel Energy Transition, Eiffel Energy Transition II et Eiffel Gaz Vert)

PLUS
D' **1,4** MILLIARD
D'€
INVESTIS EN 2021

ZOOM SUR LA STRATÉGIE
DE DETTE PRIVÉE

ENVIRON **600** MILLIONS
D'€² INVESTIS

AU TRAVERS DE PLUS DE

60 OPÉRATIONS DE
DETTE PRIVÉE

S'AGISSANT DU **FONDS EIFFEL IMPACT DEBT**,
QUI A CLÔTURÉ LA COLLECTE
DES ENGAGEMENTS À

576
MILLIONS D'€

**la quasi-intégralité du fonds a été engagée,
ce qui a nécessité, dès la fin de l'année 2021,
le lancement d'un fonds successeur.**

Ce fonds a ancré la dette d'impact dans
les pratiques de place en installant durablement
l'introduction des Covenants d'Impact® dans
le paysage français et européen.

ZOOM SUR LA STRATÉGIE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SUR LE PÉRIMÈTRE
DES **ACTIVITÉS DÉDIÉES AU FINANCEMENT
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,**

QUI
REPRÉSENTENT
PRÈS DE **1,5** MILLIARD
D'ENGAGEMENTS

RÉPARTIS
SUR **6** FONDS

L'ACTIVITÉ A ÉTÉ INTENSE

INVESTISSEMENT D'ENVIRON

400 MILLIONS
D'€³

Ainsi, les fonds d'Eiffel visant à financer
la transition énergétique ont réalisé

43
OPÉRATIONS

Sur le périmètre des **activités dédiées au financement de la transition énergétique**, qui représentent près de **1,5 milliard d'euros d'engagements répartis sur six fonds**, l'activité a été également intense avec un **investissement total d'environ 400 millions d'euros**. Ainsi, les fonds d'Eiffel visant à financer la transition énergétique ont réalisé **43 opérations**.

Nous avons notamment eu la satisfaction d'étayer notre gamme de fonds avec la **création du fonds Maif Rendement Vert**, dont la vocation est d'offrir aux investisseurs particuliers, au travers de leur enveloppe d'unités de compte, la possibilité **d'investir plus directement dans des projets contribuant à la lutte contre le changement climatique**.

2021 aura aussi été l'année du lancement du fonds Eiffel Essentiel, qui renforce notre pratique d'investissement au capital d'entreprises non cotées avec près de **300 millions d'euros** au premier closing. **En 12 mois, le fonds a déjà contribué au financement de 5 opérations, pour un montant total de près de 80 millions d'euros**. Il a notamment permis d'accompagner 4 champions de la transition énergétique opérant en Europe, mais aussi dans le monde puisque les participations du portefeuille réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires à l'étranger.

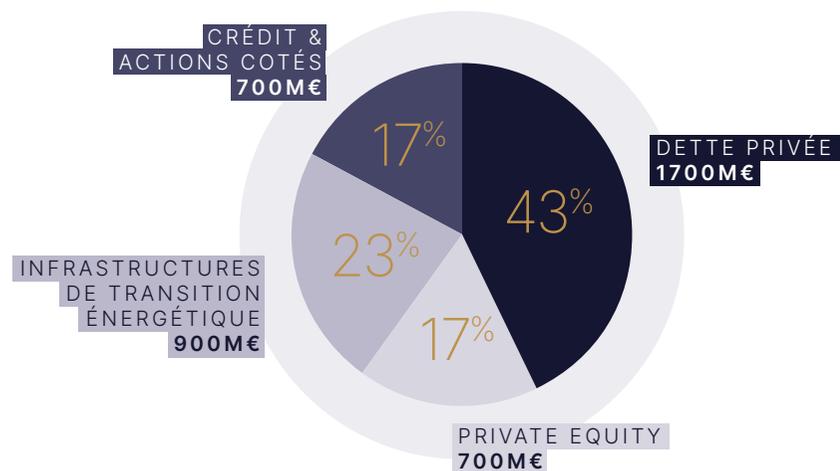
Nous avons enfin lancé de nouvelles initiatives, avec pour objectif d'amorcer notre développement à l'international, en travaillant, d'abord, à répliquer le succès de notre stratégie de financements "bridge" dédié aux infrastructures renouvelables en dehors d'Europe. **Nous avons également ouvert un bureau à New York pour servir de tête de pont vers le continent américain**, où Eiffel a déjà contribué à financer des infrastructures d'énergies renouvelables. Et nous anticipons d'ouvrir plusieurs autres antennes internationales, afin d'accompagner les champions de la transition énergétique, en priorité, et de nouer des partenariats avec des investisseurs institutionnels en dehors d'Europe.

CHIFFRES CLEFS DU GROUPE

ENCOURS ET MONTANTS INVESTIS

RÉPARTITION DES ENCOURS GÉRÉS*,
AU 31 DÉCEMBRE 2021

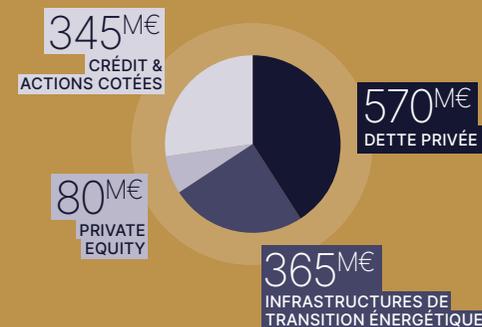
[4 MILLIARDS D'€]



*Engagements non appelés inclus

PLUS DE 1,4 MILLIARD D'EUROS INVESTIS EN 2021

MONTANTS INVESTIS EN 2021
par stratégies d'investissement

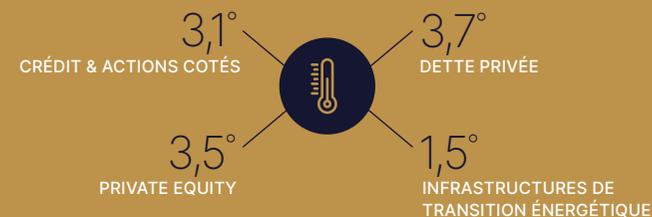


MONTANTS INVESTIS EN 2021
contribuant à la transition énergétique

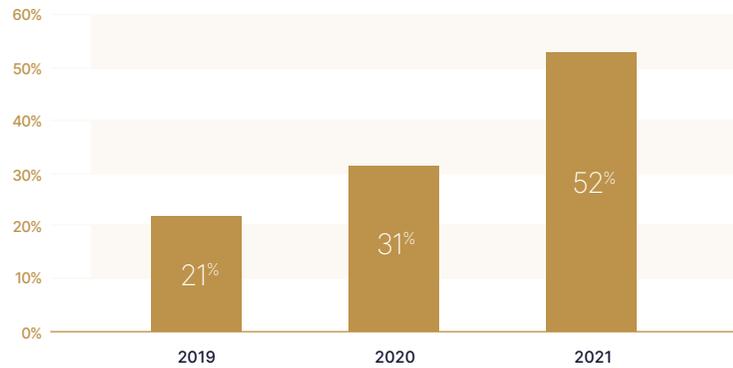
Montants investis par les fonds labellisés Greenfin et Luxflag Environnement



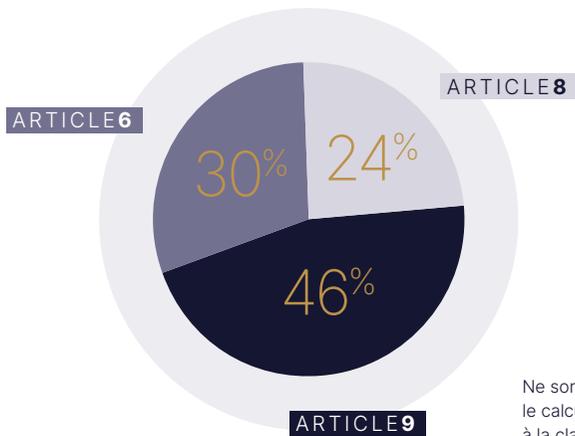
TEMPÉRATURE DES PORTEFEUILLES
(source : Carbon 4 Finance)



[PART DES ENCOURS LABELLISÉS D'EIFFEL]



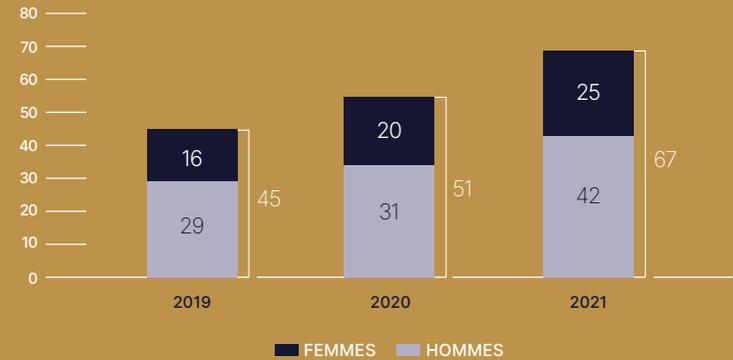
[CLASSEMENT SFDR DE NOS FONDS]



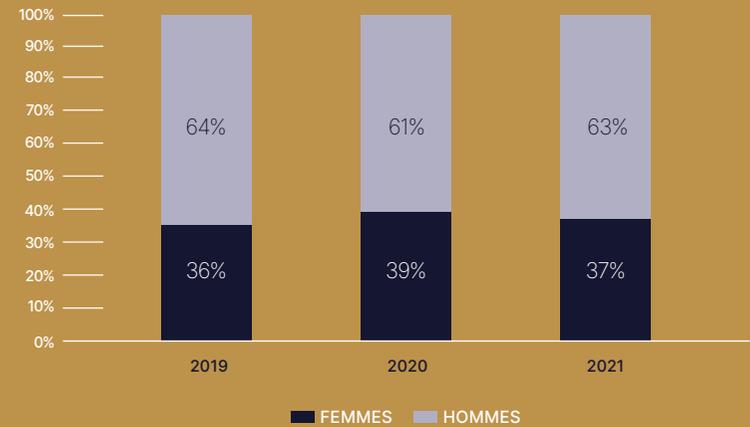
Ne sont pris en compte dans le calcul que les fonds éligibles à la classification SFDR (excluant notamment les fonds de titrisation)

EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE 2019-2020-2021
[INCLUANT LA PART D'EFFECTIF FÉMININ]

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS AU SEIN D'EIFFEL



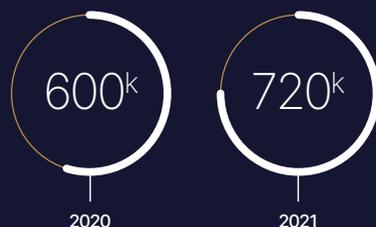
ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ AU SEIN D'EIFFEL



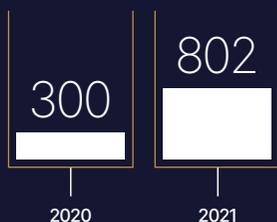
NOS INDICATEURS CLEFS

EN 2021, LES FINANCEMENTS D'EIFFEL ONT ÉTÉ DIRIGÉS VERS 428 ENTREPRISES, QUI MOBILISENT CHACUNE EN MOYENNE C. 6000 EMPLOIS

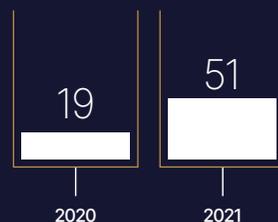
En 2021, Eiffel finance, à travers les fonds Harmonie Mutuelle Emplois France et les fonds de dette privée Eiffel Impact Debt, Eiffel Croissance Directe, Nov Santé Dette non cotée, Eiffel Apolline Dette Privée et Agrro Croissance des entreprises qui mobilisent c. 720k emplois (vs. c.600k en 2020) en France.



NOMBRE DE PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FINANCÉS



NOMBRE DE COVENANTS D'IMPACT MIS EN PLACE PAR LES FONDS EIFFEL IMPACT DEBT ET NOV SANTÉ DETTE NON COTÉE

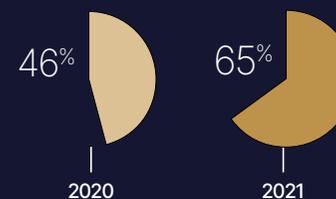


TWh D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE GRÂCE AUX FINANCEMENTS DES FONDS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE D'EIFFEL



soit l'équivalent de la consommation d'énergie de 360 000⁴ foyers en Europe

TAUX DE COUVERTURE ESG DES PORTEFEUILLES



Dans le cadre du dialogue avec nos contreparties sur les sujets ESG, nous envoyons chaque année un questionnaire. En 2021, en moyenne, nos contreparties ont su répondre à 65 % des questions posées. C'est ce que nous appelons le taux de couverture ESG des portefeuilles.

PART BRUNE 2021



PART ÉLIGIBLE TAXONOMIE



⁴Source : ADEME

UNE DÉMARCHE DE LONG TERME

2010

Signature des **PRI**

2016

Membre fondateur de l'initiative **Finance for Tomorrow**

2017

Lancement du **fonds Eiffel Energy Transition** labellisé Greenfin // Intégration du **think tank sur la méthanisation** du Ministère de l'environnement

2018

Membre du groupe d'experts « **Finance, Economie, Climat et Environnement** » créé par l'AFNOR (norme ISO 14030) // **Intégration du board du think tank La Plateforme Verte** sur le financement de la transition énergétique

2021

Eiffel publie une nouvelle stratégie ESG-Climat
Lancement des fonds Eiffel Essentiel (label LuxFlag Environnement) et **Eiffel Energy Transition II** (Label Greenfin)
Signature de l'Initiative Climat International et supporter de la Task Force on Related Climate Disclosure (TCFD)
Modification des statuts de la société pour intégrer l'investissement durable dans sa mission
Près de **2000 projets** d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique financés **51 covenants d'impact** mis en place.

2020

Label ISR pour les **fonds Harmonie Mutuelle Emplois France** et **Eiffel NOVA Europe ISR**

2019

Lancement du **1^{er} fonds de dette privée à impact d'Europe, Eiffel Impact Debt**, labellisé LuxFlag ESG, **Invention des Covenants d'Impact®** + **Lancement du fonds Eiffel Gaz Vert dédié aux installations de méthanisation**, labellisé Greenfin, dédié aux infrastructures de gaz renouvelable

2022

Eiffel s'internationalise : Eiffel IG Americas, Eiffel Energy Transition Africa
Changement de locaux, bâtiment certifié BREEAM International Refurbishment et FIT-OUT 2015 (mention « very good »)
Renforcement de notre **politique d'exclusions sectorielles**
Mise en place d'un **scoring biodiversité**



NOTRE AMBITION ESG

INVESTIR POUR UN MONDE DURABLE

■ **Accompagnement dynamique des entreprises dans leurs transitions**

L'accompagnement de nos investissements est une partie importante de notre rôle d'investisseur. Il doit ainsi être systématiquement intégré dans nos métiers, tout en étant adapté aux spécificités de chaque classe d'actifs et de chaque fonds.

■ **Elaboration de stratégies innovantes à fort impact sur les enjeux liés aux transitions environnementales et sociales**

Faisant écho aux travaux de place sur l'harmonisation et la définition de l'investissement à impact transverse à toutes les classes d'actifs, Eiffel souhaite renforcer sa démarche d'investissement à impact.

Pour cela, Eiffel a choisi de s'aligner sur les exigences des travaux du FIR et de France Invest qui définissent l'investissement à impact selon les trois axes suivants :

Intentionnalité

Additionnalité

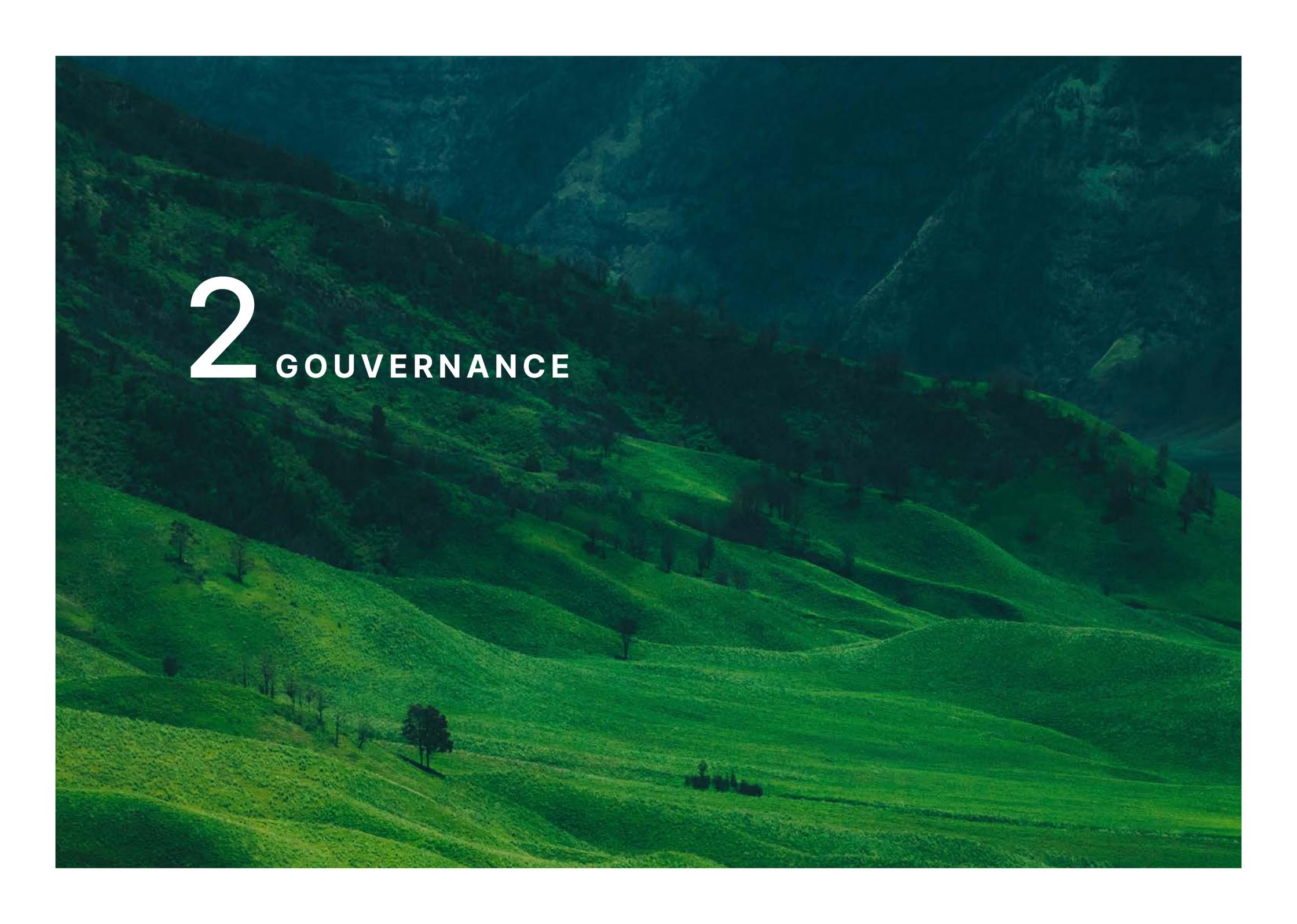
Mesure d'impact

■ **Intégration complète de l'extra-financier dans nos métiers et processus d'investissement**

Nous sommes convaincus que l'intégration des enjeux ESG dans nos métiers d'investissement passe par des équipes compétentes tant sur le plan financier qu'extra financier. Plutôt que d'avoir une équipe ESG dédiée, Eiffel a fait le choix de responsabiliser et de former l'ensemble de ses équipes sur les enjeux ESG.

■ **Publication chaque année du rapport d'impact**

afin de rendre compte de notre démarche globale sur la prise en compte des critères ESG.

A photograph of a vast, rolling mountain landscape. The hills are covered in vibrant green grass and scattered trees. The lighting is soft, creating a serene and natural atmosphere. The text '2 GOUVERNANCE' is overlaid on the left side of the image.

2 GOUVERNANCE

Dire que le climat et l'impact sont l'affaire de tous ne doit pas demeurer un artifice rhétorique. Il s'agit au contraire d'un choix stratégique qui détermine et engage l'ensemble des activités du groupe et se traduit très concrètement dans la gestion quotidienne des équipes.

C'est d'autant plus important que le groupe Eiffel connaît une croissance forte, ce qu'illustre l'augmentation des encours gérés et les nombreux recrutements intervenus récemment : en 2021, **les engagements confiés ont cru de plus d'un milliard**, tandis que **les effectifs sont passés de 45 personnes en 2019 à 67 en 2021**. Or la croissance ne doit pas se faire au détriment des convictions et de la culture du groupe, mais doit au contraire la renforcer, mois après mois.

UN ENGAGEMENT DE TOUS ARTICULÉ AUTOUR DU COMITÉ ESG

Il est donc essentiel que l'ambition ESG-climat d'Eiffel, qui a donné lieu à une réflexion exigeante en 2021 permettant d'aboutir à la publication d'un plan stratégique à l'été, soit partagée par tous⁵, à tous les échelons de la hiérarchie et pour l'intégralité des stratégies d'investissement.

C'est pourquoi le groupe Eiffel a adopté une gouvernance originale, en constituant un Comité ESG, au sein duquel toutes les équipes sont représentées, et qui est présidé par Fabrice Dumonteil, président d'Eiffel. Le comité de direction valide la stratégie ESG, et prend connaissance régulièrement des travaux ESG. Un membre du comité est en charge spécifiquement des sujets climat, notamment des risques associés, et un membre du comité est référent sur les sujets de biodiversité.

⁵ L'ensemble des stratégies de la société prend en compte les critères ESG, ainsi chaque collaborateur travaille à la mise en œuvre de la démarche ESG d'Eiffel. Cette mise en œuvre conduit à une estimation de 5 ETP par an, pour l'ESG.

LE COMITÉ ESG D'EIFFEL

EST COMPOSÉ DE 14 MEMBRES,

il assure une coordination transversale entre les différentes équipes, qui sont toutes représentées par un membre, renouvelé tous les ans. **Chacune des 4 classes d'actifs est ainsi représentée**, tout comme les fonctions conformité, risque et opérations, ainsi que *business development*, ce qui garantit un **bon partage de l'information et une grande implication des équipes**.

SE RÉUNIT UNE À DEUX FOIS PAR MOIS

et est **compétent pour traiter de tous les sujets qui concourent à l'ambition ESG-climat** du groupe, en particulier : l'intégration des critères extra-financier dans les stratégies d'investissement, la revue des politiques sectorielles et d'exclusion, l'amélioration des méthodologies d'impact, la formation des employés, le partage de bonnes pratiques, la veille concurrentielle, la contribution aux travaux de place, la veille réglementaire, etc.

FAIT L'OBJET D'UNE PRÉPARATION EN AMONT

et donne lieu à des **échanges** qui sont retranscrits dans un procès-verbal largement partagé au sein des équipes.

UN ENGAGEMENT DE TOUS ARTICULÉ AUTOUR DU COMITÉ ESG

Afin d'assurer une plus grande efficacité dans le suivi des chantiers opérationnels, qui découle de la stratégie ESG-climat du groupe, **il a été convenu en 2021 de mettre en place des ateliers thématiques qui réunissent 3 à 6 personnes sur des sujets précis.** Ainsi, ont été constitués, dans le sillage de la publication du plan stratégique, plusieurs ateliers pilotés par une ou deux personnes, membre du comité ESG.

Un Atelier Réglementaire SFDR/Taxonomie

piloté par la responsable de la conformité et du contrôle interne, a été constitué afin d'assurer un échange constant avec les équipes notamment concernant les fonds classés SFDR 8 et 9.

Un Atelier Data Climat

piloté par le responsable des risques, a été constitué afin de sélectionner un fournisseur de données et d'intégrer, dans les questionnaires ESG, les données « climat », permettant de suivre les progrès fait dans ce domaine.

Un Atelier Biodiversité

a été constitué afin de travailler à l'élaboration d'un référentiel et d'une méthodologie biodiversité au sein d'Eiffel, à partir du cas d'école du fonds Eiffel Essentiel.

LE COMITÉ ESG D'EIFFEL

peut être saisi à tout moment par les équipes de gestion pour toutes questions relatives notamment à l'éligibilité d'un investissement (exclusion sectorielle, exposition à des risques de controverses, gestion d'une controverse ou la mise en œuvre de la stratégie d'engagement par exemple).



FABRICE DUMONTEIL
PRÉSIDENT



CHARLES PLISSONNIER
INVESTISSEMENT



EMILIE DA SILVA
INVESTISSEMENT



FLORENT COLOMBET
RISKS & OPERATIONS



LOUIS-DAVID BELLOUARD
INVESTISSEMENT



AURÉLIE RIVOIRE
INVESTISSEMENT



YUN TONG
OPÉRATIONS



LUCILE CHAUMIEN-VEGA
INVESTISSEMENT



FLORA GUERRY
INVESTISSEMENT



CASSANDRE MEMET
COMPLIANCE



CLAIRE LOUVEAU
DÉVELOPPEMENT



ALEXIS ROSTAND
DÉVELOPPEMENT



MARIANNE RIGA
INVESTISSEMENT



ANNE-CHARLOTTE BUCAILLE
ORGANISATION



CÉLINE ANDRÉ
INVESTISSEMENT



FABRICE DUMONTEIL
PRÉSIDENT

Quelle place accordez-vous à l'ESG et au climat parmi les priorités du groupe ?

« Cette place est absolument centrale pour au moins trois raisons. D'abord, c'est une conviction personnelle, partagée par l'ensemble des salariés du groupe, que la finance ne peut plus se limiter au seul retour sur investissement. Il s'agirait d'une approche dépassée et irresponsable. Elle doit adopter une approche plus intégrale qui implique une meilleure appréciation des dimensions extra-financières de chaque investissement. Ensuite, c'est une exigence croissante de la part de nos clients investisseurs, avec qui nous avons la chance d'entretenir des relations de grande proximité. Il nous faut donc nous améliorer constamment pour répondre à leurs exigences qui sont, par ailleurs, alimentés par des évolutions profondes du cadre réglementaire. Enfin, c'est également le souhait de tous nos collaborateurs, en particulier les plus jeunes qui nous rejoignent, de donner du sens à leur travail en contribuant à ces défis de manière directe. En y contribuant au travers d'Eiffel, ils ont le sentiment de participer à une œuvre utile et enthousiasmante, avec un impact concret et puissant ».

Comment vous assurez vous que toutes les équipes soient pleinement mobilisées ?

« Nous avons fait le choix de constituer une plateforme transverse, le Comité ESG, qui permet d'impliquer largement les équipes et de responsabiliser tout le monde, à commencer par le management, qui est très attentif à ces sujets et y consacre un temps important. C'est un choix qui n'a rien d'évident, d'autant que nous sommes présents sur une grande variété de classes d'actifs et nous aurions pu décider, comme l'ont fait la plupart de nos concurrents, de constituer un département ESG dédié. Cependant, nous avons estimé que cela aurait pour conséquence de déresponsabiliser les salariés sans nécessairement générer plus d'efficacité. Car l'on ne peut dissocier, quelque soit le type d'investissement ou de financement réalisé, le financier et l'extra-financier : il faut au contraire les intégrer, ce pour quoi notre fonctionnement s'avère satisfaisant ».

Quel bilan tirez-vous de l'action du Comité ESG en 2021 ?

« Nous pouvons être légitimement fiers du travail accompli cette année. En nous dotant d'une stratégie ambitieuse, après plus de six mois de travail, pour lequel nous nous sommes tous pleinement impliqués, nous disposons maintenant d'un cap clair. Chacun a joué son rôle et dès la publication du document stratégique, en juin dernier, nous savions ce qu'il y avait à faire pour atteindre les objectifs que nous nous étions collectivement fixés. Ce n'est jamais simple de changer d'habitudes et de disposition d'esprit, mais c'est ce qui nous fait progresser et c'est ce que nos clients nous demande ».

NOTRE MOBILISATION INTERNE

Eiffel s'attache à être exemplaire en matière d'ESG en associant tous ses collaborateurs.

Grâce au calcul de son BEGES, Eiffel veille en particulier à réduire son empreinte carbone et a entrepris des actions fortes en ce sens :

■ Une "équipe green"

est chargée de mettre en place des actions concrètes de réduction de l'empreinte carbone d'Eiffel. Elle sensibilise également l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux de leurs fonctions professionnelles et de leurs activités personnelles.

■ Les bons réflexes

en matière de tri des déchets, de consommation de papier et d'économie d'énergie sont fortement encouragés.

■ Une politique d'achats responsables

est mise en place.

Eiffel a poursuivi des initiatives actives de réflexion sur le recrutement et la promotion de la mixité chez Eiffel au travers, notamment, de groupes internes de réflexion – « women@eiffel » - d'organisation d'événements destinées à attirer des jeunes diplômées, et de poursuite de la politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances exigeant que tout processus de recrutement inclue systématiquement des candidates.

Eiffel est l'un des premiers signataires de la charte France Invest pour la parité, qui vise à favoriser la parité dans les sociétés financées et dans les équipes de la société de gestion. En signant cette charte, **Eiffel s'engage à respecter les 30 engagements en faveur de la parité, à la fois au sein de la société de gestion, mais également des sociétés en portefeuille** et également de communiquer annuellement sur la mise en place de ces objectifs à France Invest et à ses investisseurs. Marie Bursaux est membre de la commission Talent et Diversité de France Invest.

En tant que signataire de la charte France Invest pour la parité, la société de gestion s'est fixé **un objectif de**

40%

minimum de chaque sexe au sein des équipes d'investissement impliquées dans le processus de décision des investissements (de l'origination à la finalisation de la transaction), à horizon 2030.

À fin 2021, **la part des femmes** au sein des équipes d'investissement était de

31%

Eiffel Investment Group a également **intégré la prise en compte de critères extra-financiers dans sa politique de rémunération** en y intégrant l'atteinte d'objectifs extra financiers des fonds et l'investissement personnel des salariés dans le déploiement de la stratégies ESG du groupe.

**LE BILAN DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES)
DE NOS PRATIQUES INTERNES**

Eiffel a actualisé son Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre en 2021, en utilisant la solution proposée par Greenly.

POUR L'ANNÉE 2021

LA SOCIÉTÉ A ÉMIS **572** TONNES DE CO₂ ÉQUIVALENT*

SOIT UN TOTAL DE 9,8 TONNES DE CO₂EQ PAR SALARIÉ

Afin de donner une clé de lecture, l'empreinte carbone moyenne annuelle d'un français est d'environ 10 tCO₂eq.

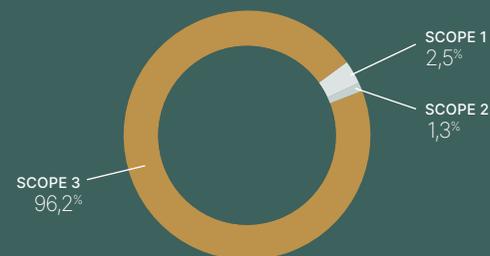
C'EST DONC L'ÉQUIVALENT

DE L'EMPREINTE CARBONE D'ENVIRON UNE **SOIXANTAINE** DE FRANÇAIS

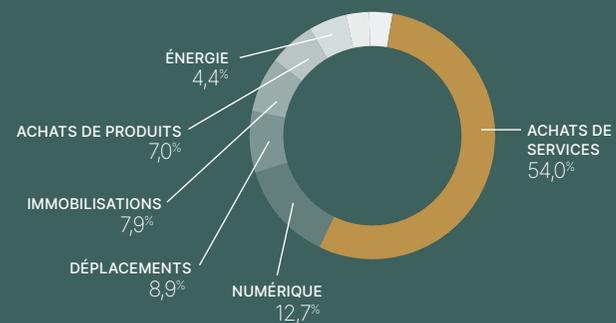
* Scopes 1,2 et 3

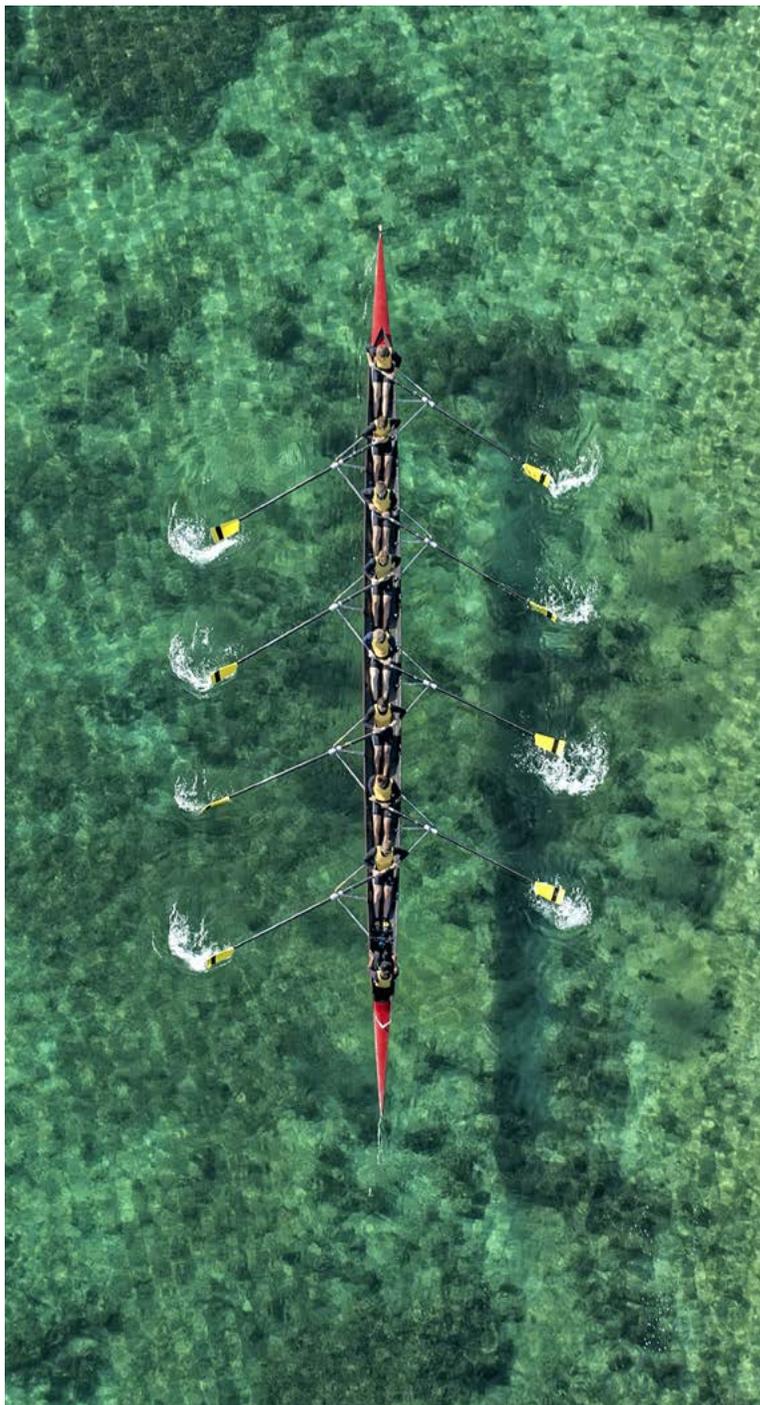
LES PRINCIPAUX POSTES D'ÉMISSIONS sont les **achats de services** (247 tCO₂eq), les **déplacements** (79 tCO₂eq) et les **autres immobilisations** (53 tCO₂eq).

ÉMISSIONS TOTALES PAR SCOPE
(% TC02 ÉQUIVALENTES)



ÉMISSIONS TOTALES PAR ACTIVITÉ
(% TC02 ÉQUIVALENTES)





NOS ENGAGEMENTS COLLABORATIFS

Pionniers de la finance à impact et acteur important du financement de la transition énergétique, Eiffel s'est impliqué depuis plusieurs années dans de nombreuses initiatives de place destinées à promouvoir la finance responsable et l'intégration des critères extra-financiers dans les référentiels de place. Ainsi, tous les cadres d'Eiffel sont incités à donner de leur temps pour partager leur expertise au sein des groupes de travail et cercle de réflexion qui contribuent à l'amélioration.

L'exemple est donné par Fabrice Dumonteil, président-fondateur d'Eiffel, qui a rejoint, en juin 2021, le conseil d'administration de **France Invest** en tant que vice-président de cette instance importante dont le rôle est de déterminer les orientations de cette association professionnelle qui fédère les acteurs français du capital investissement.

Au sein de **France Invest**, les équipes d'Eiffel sont impliquées dans plusieurs commissions importantes. Ainsi, Marie Bursaux, membre de l'équipe de dette privée, est membre du conseil d'administration des moins de 35 ans et membre de la commission Talent et Diversité. Antoine Maspétiol, qui pilote l'activité de dette privée, est membre de la commission dette privée de France Invest et également membre, avec Aurélie Rivoire, du groupe de travail sur les financements intégrant des objectifs ESG ayant pour objectif de publier une charte sur les bonnes pratiques en la matière.

- Cassandra Memet et Yun Tong sont membres du groupe de travail Finance Durable.
- Céline André et Flora Guerry sont membres du groupe de travail Décarbonation des portefeuilles.
- Céline est membre du groupe de travail Durabilité de la chaîne de valeur.
- Marianne Riga membre du Groupe de Travail Empreinte Biodiversité.

NOS ENGAGEMENTS COLLABORATIFS

Au sein de **Finance for Tomorrow**, Aurélie Rivoire et Marie Bursaux sont membres du groupe de travail Transition Juste (coalition lancée en 2021 dont Eiffel est membre fondateur) et du groupe de travail Finance à impact (initiative coordonnée avec Bercy lancée en 2021). Marianne Riga est quant à elle membre du groupe de travail sur la Biodiversité. Nous avons notamment contribué à la publication *"Finance & Biodiversité -l'écosystème français; Panorama des acteurs français et des initiatives internationales du financement de la biodiversité et du capital naturel"*.

Au sein de l'**Association française de gestion**, qui regroupe l'essentiel des sociétés de gestion française, Eiffel est représentée à la commission Titrisation et Fonds de prêt et est membre de la Plénière Investissement Responsable.

Eiffel est également partenaire de **La Plateforme Verte**, Think tank global axé sur le financement de la transition énergétique qui vise à mieux associer financeurs, développeurs et régulateurs.

Enfin, Eiffel est un membre actif de l'**Initiative Climat International**, plus particulièrement au sein de l'atelier infrastructures. Via la signature de ce manifeste Eiffel reconnaît que le changement climatique aura des effets néfastes sur l'économie mondiale ce qui entraîne à la fois des risques et des opportunités d'investissement. Eiffel s'engage à contribuer à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C. Enfin, Eiffel s'engage à apporter son soutien aux entreprises financées par nos fonds dans leur trajectoire de réduction de leurs émissions de gaz à effet serre.

Eiffel a également participé au projet **Engagement for Progress** initié par Ethifinance dont l'objectif est de favoriser l'engagement actionnarial collectif et l'amélioration des pratiques ESG des acteurs de la place financière française. En 2021, cette campagne a porté sur le thème de la féminisation des instances dirigeantes, ce qui nous a conduit à engager un dialogue avec 8 entreprises choisies parmi nos participations.



CHAIRE ESSEC

Dans le même esprit mais dans un tout autre contexte, Eiffel a participé activement à la formation et à la sensibilisation d'une quarantaine de jeunes esprits aux questions ESG. Ceci dans le cadre de la **chaire "Shaping the future of finance"**, auprès de la prestigieuse **école de commerce ESSEC**. Eiffel, aux côtés d'**AXA IM** et de la **Société Générale**, a sponsorisé le programme : une série de dix cours axés sur la finance durable, la transition énergétique et le rôle que peuvent jouer les intermédiaires financiers. Dans ce contexte, d'éminents intervenants étaient présents pour parler et stimuler les étudiants, qui se sont montrés incroyablement impliqués et réactifs.

Plus précisément, **Eiffel a soutenu les étudiants dans la réalisation de deux projets**, le premier sur l'**impact de la taxonomie sur l'évaluation des actifs**, le second sur la **corrélation entre l'information extra-financière** (pilier social) et la **performance financière des entreprises** ; les deux avec des résultats très solides et satisfaisants et au-delà des attentes en termes de qualité.

Constater la proactivité de la nouvelle génération de leaders, recueillir leur enthousiasme, et contribuer à une connaissance pointue de la matière, ne nous a pas seulement rendus fiers, mais nous a permis d'entrer en contact avec une cohorte d'étudiants désireux de faire la différence et prêts à entrer dans le monde du travail animés par le désir d'avoir un impact, un excellent vivier dans lequel puiser pour le groupe.

NOS EFFORTS DE FORMATION

La transformation de nos pratiques implique une formation de nos cadres. Ici encore, loin d'être un « passage obligé » destiné à nous permettre de satisfaire à quelques obligations réglementaires, la maîtrise des référentiels et des concepts qui participent à la refondation de l'industrie financière doit être l'affaire de tous.

C'est pourquoi, en 2021, un accent particulièrement fort a été mis sur la formation de l'ensemble des équipes d'Eiffel, à tous les échelons de l'organisation, avec le souci de recenser de manière efficace les parcours suivis, en s'appuyant sur le comité ESG, et de suggérer des parcours à haute valeur ajoutée, souvent suggérés par les salariés eux même. Cela s'est traduit très concrètement par l'augmentation très significative des heures de formation recensées sur l'ensemble du groupe.

C'est ainsi que dès le mois de janvier 2021, dans le cadre de la mission de revue des stratégies ESG menée en collaboration avec le cabinet I Care, l'intégralité des cadres a participé aux formations de sensibilisation aux enjeux de la finance durable. Sur l'année, des formations ont été assurées par ce prestataire sur des sujets allant de la sensibilisation aux grands enjeux de la finance climatique, aux principaux indicateurs environnementaux, complétées par des parcours portant sur des sujets particuliers, tels que la taxonomie européenne ou encore la biodiversité.

A cela s'ajoutent les formations proposées dans le cadre de travaux de place auxquels les salariés d'Eiffel ont contribué de manière active. C'est notamment le cas des ateliers proposés par le Club Ampère dont Eiffel est adhérent depuis plusieurs années : dans ce cadre, les cadres d'Eiffel issus du département de suivi des risques ont ainsi participé aux groupes de travaux « Reporting Climat » et « Standard Reporting Européen ». C'est aussi le cas des formations proposées par la SFAF « Enrichir l'analyse financière par l'analyse ESG » auxquels les membres du département actions cotées ont participé, ou encore de celles proposées par France Invest dans le cadre de son atelier Finance Durable. C'est enfin le cas des formations proposées par Novethic portant sur l'impact des nouvelles normes réglementaires

européennes « Disclosure, Taxonomie, CSRD » ainsi que sur la « Finance verte et le climat » qui ont été suivies par le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne.

En totalité, ce sont plus de 66 heures de formation et d'ateliers auxquels la plupart des 75 salariés du groupe ont participé, soit une moyenne mensuelle de 6 heures, ce qui témoigne de l'importance accordée à la diffusion de ces concepts et bonnes pratiques au sein de nos effectifs.

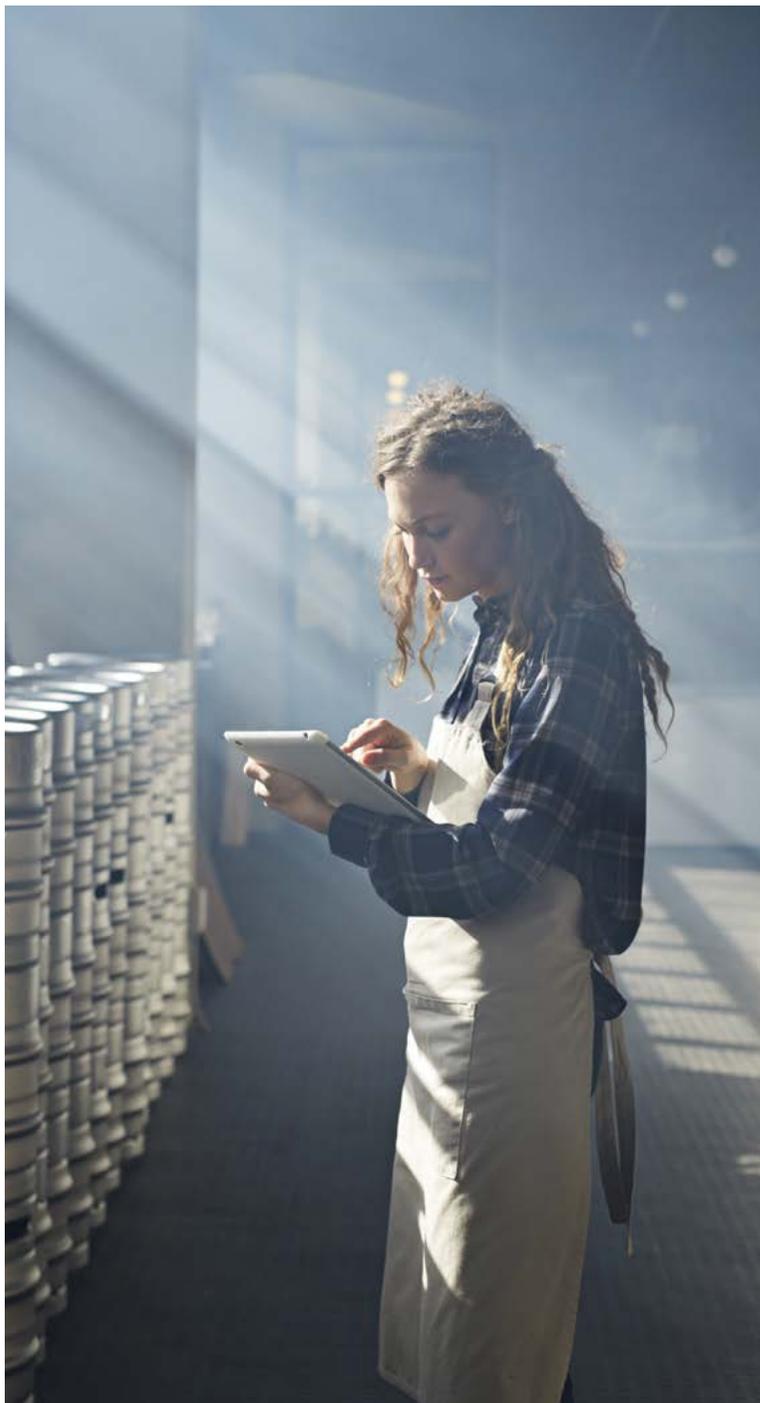
Cela n'inclut pas les parcours diplômant, tels que le « Certificate in ESG Investing » proposé par l'institut CFA qui est suivi par plusieurs salariés et qui représente un parcours de 100 heures, validé par un examen final portant sur l'analyse extra-financière.

Enfin, Eiffel s'engage à ce que l'intégralité de ses salariés, obtiennent la nouvelle certification en finance durable délivrée par l'AMF, dans les 18 mois.





3 ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES DANS
LEURS TRANSITIONS



L'**accompagnement des entreprises dans les grandes transitions** qu'elles vivent se trouve au cœur de la vocation d'investisseur d'Eiffel et est considéré comme l'un des **trois piliers de la stratégie ESG-climat** formalisée en 2021.

C'est pour cela qu'une importance particulière est accordée à la politique d'engagement et de vote du groupe et à la qualité du dialogue entretenu avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis.

L'approche d'Eiffel en matière d'engagement actionnarial, qui concerne plus spécifiquement nos portefeuilles d'actions cotées, mais aussi que nous cherchons aussi à appliquer au sein de toutes nos stratégies, vise à encourager les sociétés et les modèles ayant un impact positif sur l'environnement et les enjeux sociaux tels que l'emploi, l'inclusion ou la santé en les finançant activement (stratégies d'investissement d'impact dans la transition énergétique, l'innovation, les PME...). Elle vise, à travers le dialogue, à sensibiliser les entreprises à leurs risques extra-financiers ou au contraire à saisir des opportunités, et plus généralement, à améliorer leurs pratiques dans le domaine de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise).

Notre politique d'engagement repose donc sur trois piliers principaux, à savoir :

- **Un engagement actionnarial fort**
- **Un dialogue régulier avec les émetteurs**
- **Un exercice exigeant des droits de vote**

UN ENGAGEMENT ACTIONNARIAL FORT

En 2021, les équipes d'Eiffel ont continué à accompagner plusieurs dizaines d'entreprises, toutes classes d'actifs confondues, en restant fidèles à leur philosophie d'engagement qui s'appuie, d'abord, sur une grande proximité avec le management des entreprises.

Cette proximité permet notamment de **construire une relation de confiance** au sein de laquelle les gérants peuvent inciter les sociétés à collecter leurs données ESG et à en améliorer la performance d'année en année, notamment grâce à la dimension d'investissement long terme.

Eiffel attache une forte importance aux données extra-financières des sociétés financées et l'approche de la société de gestion repose sur la conviction que les entreprises qui intègrent les enjeux du développement durable dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme. En effet, la qualité de la responsabilité sociale et environnementale tout comme une bonne pratique de la gouvernance d'entreprise favorisent directement son développement.

Ainsi, l'**engagement actionnarial** et le **dialogue** sont au cœur de la stratégie ESG des fonds gérés et permettent la sensibilisation des émetteurs aux risques extra-financiers et à l'amélioration de la prise en compte de ces risques.

Les objectifs de la société de gestion, à travers sa démarche d'engagement, sont :

- **de favoriser la transparence** en encourageant les émetteurs à rendre compte publiquement de leur stratégie ESG
- et de **sensibiliser les émetteurs à l'amélioration de leurs pratiques.**



LE DIALOGUE

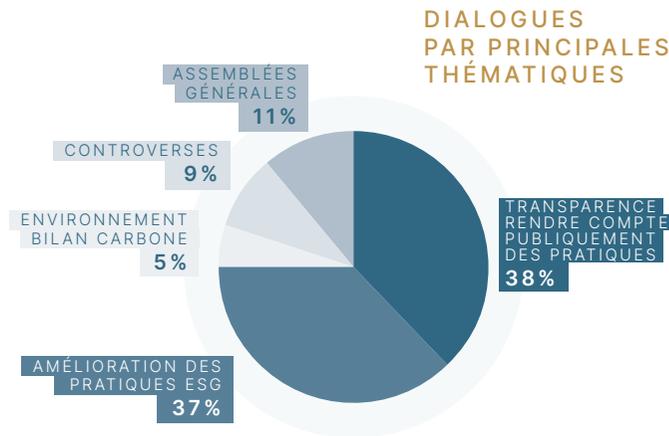
est le principal outil de nos pratiques d'engagement actionnarial.

Il peut prendre différentes formes : rencontre avec les entreprises, conférences téléphoniques, échanges d'emails, etc., pour d'établir un dialogue constructif avec l'émetteur.

Il peut également s'exprimer lors des assemblées générales, en amont et en suivi d'un investissement, ou en cas de survenance d'une controverse.

Il permet de mieux connaître les dossiers et d'influencer les pratiques des entreprises, ce qui va dans le sens d'un accompagnement vers le progrès, ce qui est la voie privilégiée pour les fonds gérés par Eiffel.

PRATIQUES D'ENGAGEMENT EN QUELQUES CHIFFRES SUR NOTRE PÉRIMÈTRE ACTIONS COTÉES



La répartition des dialogues par thématique illustre les thématiques abordées, qui peuvent être multiples au cours d'un dialogue. Périmètre : fonds investis en actions, cotées et non cotées.

En 2021, nos équipes actions cotées ont échangé avec

37

ÉMETTEURS
ÉMETTEURS DE NOS
PORTEFEUILLES ACTIONS,
À L'OCCASION DE

45

DIALOGUES

84%

DE CES DIALOGUES ONT ÉTÉ INITIÉS DE MANIÈRE PROACTIVE, AFIN D'ADRESSER UNE THÉMATIQUE PARTICULIÈRE,

16%

ONT ÉTÉ INITIÉS DE MANIÈRE RÉACTIVE (À LA DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ OU DANS LE CAS DE CONTROVERSES).

Les principales thématiques abordées ont adressé les principaux objectifs de notre politiques d'engagement actionnarial.



EXEMPLE DE DIALOGUE DANS LE CADRE D'UNE REVUE DE MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Vitrolife est une société suédoise spécialisée dans les produits pour la fécondation in vitro (FIV). La société conçoit et commercialise du matériel médical et des solutions biologiques utilisées durant la totalité du processus de FIV. Alors que près d'un couple sur 10 connaît des problèmes de fertilité, le marché est en croissance de 10% par an et Vitrolife se classe parmi les leaders mondiaux. Elle emploie 1200 personnes dans le monde et a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 1,7mdSEK.

Eiffel est actionnaire de Vitrolife depuis 2012.

Nous avons été sollicités en 2021 par la société pour partager notre analyse de matérialité du business modèle de la société. Une matrice de matérialité des enjeux RSE est une analyse qui vise à hiérarchiser les enjeux économiques, financiers, sociétaux et environnementaux au regard de l'ambition de l'entreprise et des attentes de ses principales parties prenantes. En tant qu'investisseur de long terme, Vitrolife a souhaité nous interroger pour contribuer à celle-ci.

LES PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES ET AXES D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉS ONT CONCERNÉ LES POINTS SUIVANTS :

—
Politique environnementale avec des objectifs clairs et transparents, **suivi de la consommation** énergétique, **politique de préservation de la biodiversité**

—
Transparence des données sur le volet social
(emplois permanents, création d'emplois, rotation des équipes, formation, accidentologie)

—
Ethique des affaires (Fiv, sélection génétique),
publication sur le site des engagements de la société

—
Publication d'un rapport présentant la **stratégie**
et les **objectifs ESG**



UNE CAMPAGNE D'ENGAGEMENT COLLECTIF POUR RENFORCER LE POIDS D'UNE DÉMARCHE :

Eiffel a participé au projet d'engagement collaboratif lancé par EthiFinance (**Engagement for Progress**) afin que des investisseurs participent, ensemble, à une action d'engagement actionnarial collectif.

Le caractère collectif du service permet d'accroître son impact auprès des entreprises et cette démarche proactive favorise l'amélioration des politiques et pratiques ESG. Cette campagne s'est focalisée sur des entreprises cotées françaises de toutes tailles.

Cette campagne s'est intéressée à une thématique de gouvernance fédératrice : **la féminisation des instances dirigeantes**.

L'objectif était d'approfondir la connaissance de la gestion des enjeux liés à la féminisation des instances dirigeantes et plus largement à l'égalité homme-femme, ainsi qu'encourager les entreprises vers l'amélioration de leurs pratiques et de la transparence sur cet enjeu. La démarche a également eu vocation à favoriser le partage de bonnes pratiques.

Eiffel Investment Group a identifié et sélectionné les entreprises avec lesquelles il souhaitait dialoguer sur les sujets de féminisation des instances dirigeantes et d'égalité femme-hommes. Au regard de nos portefeuilles et de nos priorités, **nous avons souhaité engager le dialogue avec 8 entreprises**; 2 n'ont pas répondu à la sollicitation de dialogue.

QUELLES ONT ÉTÉ LES CONCLUSIONS ?

Les degrés de féminisation des différents niveaux hiérarchiques ont été analysés pour identifier les axes de progression

Bien que l'enjeu soit en partie sectoriel, un certain nombre de leviers sont à la main des entreprises afin de favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le dialogue avec les entreprises a permis d'approfondir notre compréhension des stratégies des entreprises en matière de féminisation des instances dirigeantes

Les entreprises ont pu préciser les objectifs qu'elles se fixent et les moyens pour les atteindre le cas échéant

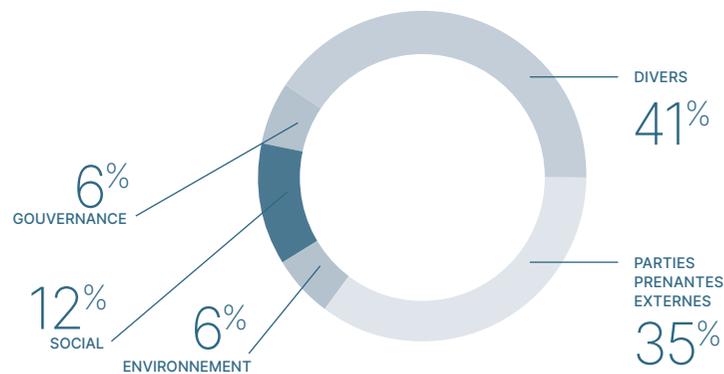
Identification de bonnes pratiques telles que : intégration d'objectifs dans la rémunération des dirigeants/managers, formation des équipes, suivi d'indicateurs sur la promotion et les écarts de rémunération, réseau de mentoring, suivi du turnover avec entretien de sortie, etc.

DANS LE CAS DE CONTROVERSES, LE DIALOGUE PERMET UNE ÉVALUATION PLUS FINE

13 entreprises des portefeuilles d'actions cotées (pour 17 controverses évaluées) ont été impactées par des faits d'actualités controversés. 5 sociétés ont fait l'objet d'un dialogue dédié et d'un suivi poussé dédié à l'évaluation et au suivi de la controverse.

Nous évaluons les controverses par niveau de gravité allant de l'absence de controverse à l'évaluation du stade critique de la controverse. Il y a six niveaux pour l'étude d'une controverse : Aucune / Faible / Limitée / Significative / Forte / Critique. 82% des controverses évaluées sur le périmètre avait un score de gravité faible, 12% un score de gravité limitée et 6% un score de gravité Forte.

VOICI LA RÉPARTITION DES PRINCIPAUX DOMAINES CONCERNÉS PAR LES CONTROVERSES SUR L'EXERCICE 2021 :



À TITRE D'EXEMPLE, LES CONTROVERSES ONT CONCERNÉ

Social

des sujets relatifs aux conditions de travail, à l'accidentologie

Parties prenantes externes

des faits de procès pour pratiques déloyales de la concurrence, enquêtes et autres actions en justice, rappel de lots défectueux

Environnement

des faits impactant potentiellement la biodiversité

Gouvernance

des faits de délits d'initiés potentiel

Autres

cyberattaques, atteinte aux personnes, non certification des comptes

LA PRATIQUE DE L'EXERCICE DE DROITS DE VOTE

Durant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, nous avons été sollicités par **150 émetteurs** pour participer à **172 assemblées générales**. Parmi elles, **134 assemblées générales entraient dans la politique de vote d'Eiffel**. Nous avons exercé nos droits de vote attachés aux actions détenues dans ses fonds avec un **taux de participation de 93%** réparti dans près de **126 assemblées générales**. En 2021, le taux de participation a été affecté par des incidents techniques qui ont empêché l'exercice de certains droits de vote. Des actions correctrices ont été mises en œuvre depuis.

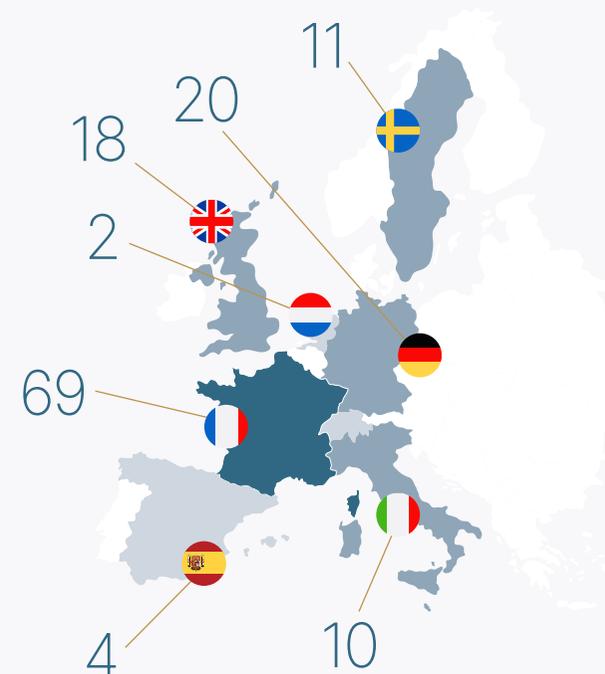
Sur les **126 assemblées générales auxquelles a voté Eiffel**, nous avons exercé nos droits de votes sur **1661 résolutions**. L'ensemble des votes a été exercé conformément à la politique de vote du groupe et aux recommandations de l'Association Française de la Gestion en matière de gouvernance d'entreprise.

Concernant ces assemblées générales, **Eiffel a voté par correspondance dans 113 assemblées générales** et par la présence physique de l'un de ses représentants dans les 13 autres cas.

Eiffel a effectué des **votes d'adhésion pour près de 1450 résolutions** soit dans près de **87% des résolutions**. Les principaux votes "pour" ont porté en majorité, sur la composition, nomination, taille/jetons de présence ou autre forme de rémunération des membres du CA (39% des votes d'adhésion), sur les formalités et autres motifs (32% des votes d'adhésion) et sur les opérations financières / fusions (près de 19% des votes d'adhésion).

Eiffel Investment Group a effectué des **votes d'opposition pour près de 211 résolutions, soit 12% des résolutions votées**. Une grande partie de nos votes d'opposition ont porté sur des opérations financières/ fusions (près de 70% des votes d'opposition) ainsi que sur les résolutions portant sur l'actionariat salarié dans une moindre mesure (13,5% des votes d'opposition).

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DE NOMBREUX VOTES POUR EIFFEL INVESTMENT GROUP



4 ELABORER DES STRATÉGIES INNOVANTES





Fidèle à sa vocation d'investisseur d'impact innovant, Eiffel Investment Group a continué à **inventer des solutions d'investissements originales combinant rendement financier et externalités positives**. L'année 2021 aura marqué une étape importante dans le développement d'Eiffel car elle aura permis de consolider véritablement les pôles d'expertise du groupe, en caractérisant encore davantage la dimension d'impact de ses stratégies.

Ainsi, lorsqu'il s'agit de faire le bilan de cette année importante, au regard des engagements formulés dans le cadre de notre stratégie ESG-climat, nous sommes parvenus à progresser dans les grands axes qui déterminent nos stratégies d'investissement :

- **Imposer la dette d'impact comme une référence**
- **Accélérer la transition énergétique en Europe et dans le monde**
- **Accompagner les champions de la transition écologique**
- **Créer de l'emploi dans les territoires**
- **Mettre le digital au service des sociétés**

IMPOSER LA DETTE D'IMPACT COMME UNE RÉFÉRENCE

LANCÉ EN 2019, LE FONDS EIFFEL IMPACT DEBT EST
LE PREMIER FONDS EUROPÉEN DE DETTE À IMPACT.

IL A RECUEILLI UN MONTANT
D'ENGAGEMENT DE

576 MILLIONS
D'€

Durant la seule année 2021, pas moins de

18 TRANSACTIONS ONT ÉTÉ
RÉALISÉES PAR LE FONDS

POUR UN MONTANT TOTAL DE

254 MILLIONS
D'€

L'innovation centrale de ce fonds aura consisté à placer le rendement extra-financier exactement sur le même plan que le rendement financier, en assortissant systématiquement tous les prêts d'un score d'impact et de covenants extra-financiers ou « Covenants d'Impact® ». S'appuyant sur l'atteinte d'**objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance très concrets, tels que la création d'emplois, la réduction du bilan carbone, ou la formation des collaborateurs**, ces Covenants d'Impact® ont été rapidement plébiscités par les emprunteurs eux-mêmes, avant d'être adoptés par le marché dans son ensemble. A la fois outils de dialogue avec les dirigeants des entreprises financées, leviers de motivation au sein des équipes de ces entreprises, et indicateurs de performance extra-financière, **ils ont atteint pleinement leurs objectifs**, particulièrement emblématiques de la méthode Eiffel, de convertir un marché à l'impact, avec pragmatisme et ambition.

2 EXEMPLES DE SOCIÉTÉS FINANCÉES ET ACCOMPAGNÉES



Fondé en 1994 par Olivier Bertrand, Bertrand Restauration est l'entité du groupe Bertrand qui **exploite en direct ou en franchise les chaînes Au Bureau, Volfoni, Léon de Bruxelles et Angelina ainsi que certains restaurants parisiens comme Le Pied de Cochon, La Coupole ou la Lorraine**. Bertrand Restauration emploie **1 755 salariés** et **plus de 30 000 pour l'ensemble du Groupe** avec ses franchisés. Le groupe est détenu à 100% par Olivier Bertrand, sa famille ainsi que ses deux managers principaux.

Dans le cadre de l'acquisition de Léon de Bruxelles, **Eiffel Investment Group a accompagné le groupe Bertrand dans la mise en place d'un financement obligataire de 40 millions d'euros**, incluant trois Covenants d'Impact®, qui contractualisent l'engagement de l'émetteur de générer des créations nettes d'emplois en France sur la durée du financement, de maintenir un taux de contrats à durée indéterminée dans les effectifs et dans les nouveaux emplois créés. Le groupe, fort de son management très impliqué, des ressources financières de son actionnaire, du soutien de ses prêteurs ainsi que de la reconnaissance par les pouvoirs publics, a su traverser la crise et honorer ses engagements financiers et sociaux.

« Nous avons trouvé des entrepreneurs en face de nous, qui ont une vraie compréhension des enjeux de l'entreprise, de nos besoins, tout en gardant une grande humilité [...]. Nous avons apprécié la démarche proactive et bienveillante d'Eiffel, qui nous a notamment sensibilisé sur la qualité de l'emploi dans un métier de service, la restauration, où l'enjeu social est clé. J'y suis encore plus attentif, ayant commencé sur le terrain comme serveur avant de gravir les échelons et de me lancer dans l'entrepreneuriat. »

OLIVIER BERTRAND
PRÉSIDENT DU GROUPE BERTRAND



ACOME est une entreprise française ayant le statut de SCOP (société coopérative et participative), innovante et reconnue dans les **systèmes de câblage de haute technicité, tubes et accessoires destinés aux réseaux d'infrastructures télécoms et ferroviaires, aux réseaux de communication dans les bâtiments et à l'automobile**.

Elle emploie plus de **2 000 collaborateurs à travers 4 continents** (France, Chine, Brésil et Maroc) où le groupe dispose de 12 usines, 11 plateformes logistiques et 3 centres techniques et de R&D.

Fort de son statut de SCOP, ACOME est détenu intégralement par le management et les salariés du groupe.

Eiffel a accompagné ACOME dans le refinancement de sa dette existante à travers l'émission d'un placement privé obligataire à impact de 30 millions d'euros (réalisé en deux tranches à échéances 8 et 10 ans).

Le financement intègre 3 Covenants d'Impact® couvrant les thématiques suivantes : performance reconnue et certifiée dans tous les sites et toutes les activités du groupe (certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001), formation qualifiante et/ou en lien l'activité professionnelle des salariés (> 90% du total des collaborateurs du groupe) et amélioration annuelle du score Ecovadis (stratégie et performance RSE du groupe reconnu par un tiers indépendant).

« Nous avons créé un partenariat main dans la main avec Eiffel, qui s'inscrit dans la durée. Nous avons défini ensemble des objectifs d'impact qui sont des leviers importants pour nous, dans un objectif d'amélioration [...]. »

JACQUES DE HEER
PRÉSIDENT D'ACOME



MARIE BURSAUX

MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE GESTION
DES FONDS DE DETTE PRIVÉE

Deux ans après le lancement d'Eiffel Impact Debt, quels en sont les principaux enseignements ?

« **C'est d'abord une grande fierté pour toute l'équipe d'avoir gagné un pari qui n'avait rien d'évident.** Au-delà du travail, très important, qu'il a fallu fournir pour créer ce fonds de toute pièce, nous sommes heureux d'avoir su partager notre vision de la dette d'impact auprès d'investisseurs qui ont été nombreux à nous faire confiance, puis auprès du marché tout entier. La systématisation des Covenants d'Impact® s'est imposée naturellement dans toutes les transactions auxquelles nous avons participé et, loin d'être un obstacle à la réalisation de ces opérations, elle a constitué un facteur d'accélération ».

Au vu de ton expérience, quel sens donnes-tu au terme impact ?

« Pour moi **l'approche d'impact, telle que nous l'avons définie et telle que nous la pratiquons, repose sur cette idée simple que le rendement financier ne peut s'analyser isolément du contexte extra-financier dans lequel évolue**

l'entreprise que nous finançons. Les Covenants d'Impact® que nous mettons en place sont une manière à la fois de générer un impact positif sur la société et/ou l'environnement et de réduire le risque extra-financier. Dans chaque financement, notre démarche s'appuie sur les trois piliers de l'impact que sont l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité. De plus, ces conventions se sont avérées être un outil de dialogue utile à la fois entre les financiers que nous sommes et les entreprises mais également au sein même des entreprises ».

Quelle transaction t'a le plus marqué ?

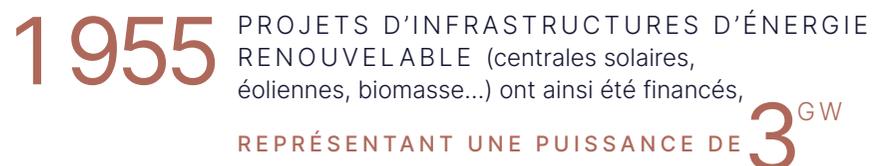
« À titre personnel, je citerai l'opération de financement du Groupe Bertrand (voir ci-dessus). Notre équipe connaissait déjà bien les dirigeants de ce groupe emblématique de la restauration, l'un des premiers en France en termes d'employés, et ce fut l'un des tous premiers financements du fonds. Leader de la restauration, il a été touché de plein fouet par la crise du covid. Malgré cela, **la relation de confiance ne s'est jamais altérée** et, au contraire, notre approche d'impact s'est révélée particulièrement pertinente dans ce contexte ».

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Lancé en mars 2017, le programme Eiffel Energy Transition⁶, doté de 550 millions d'engagements, s'est imposé comme un leader européen dans le financement "bridge" des infrastructures de transition énergétique (énergies renouvelables, stockage, efficacité énergétique...).



leur permettant d'accélérer notablement leur croissance et de préserver leur indépendance.



⁶ Eiffel Energy Transition I et Eiffel Energy Transition II

⁷ Données calculées sur la base de données fournies par l'ADEME grâce à un outil développé par Eiffel. L'ensemble des données chiffrées reflètent l'impact de l'intégralité des projets pour lesquels les fonds de transition énergétique d'Eiffel sont financeurs et ce depuis le lancement des fonds.

Ces projets correspondent à la consommation annuelle en électricité verte de



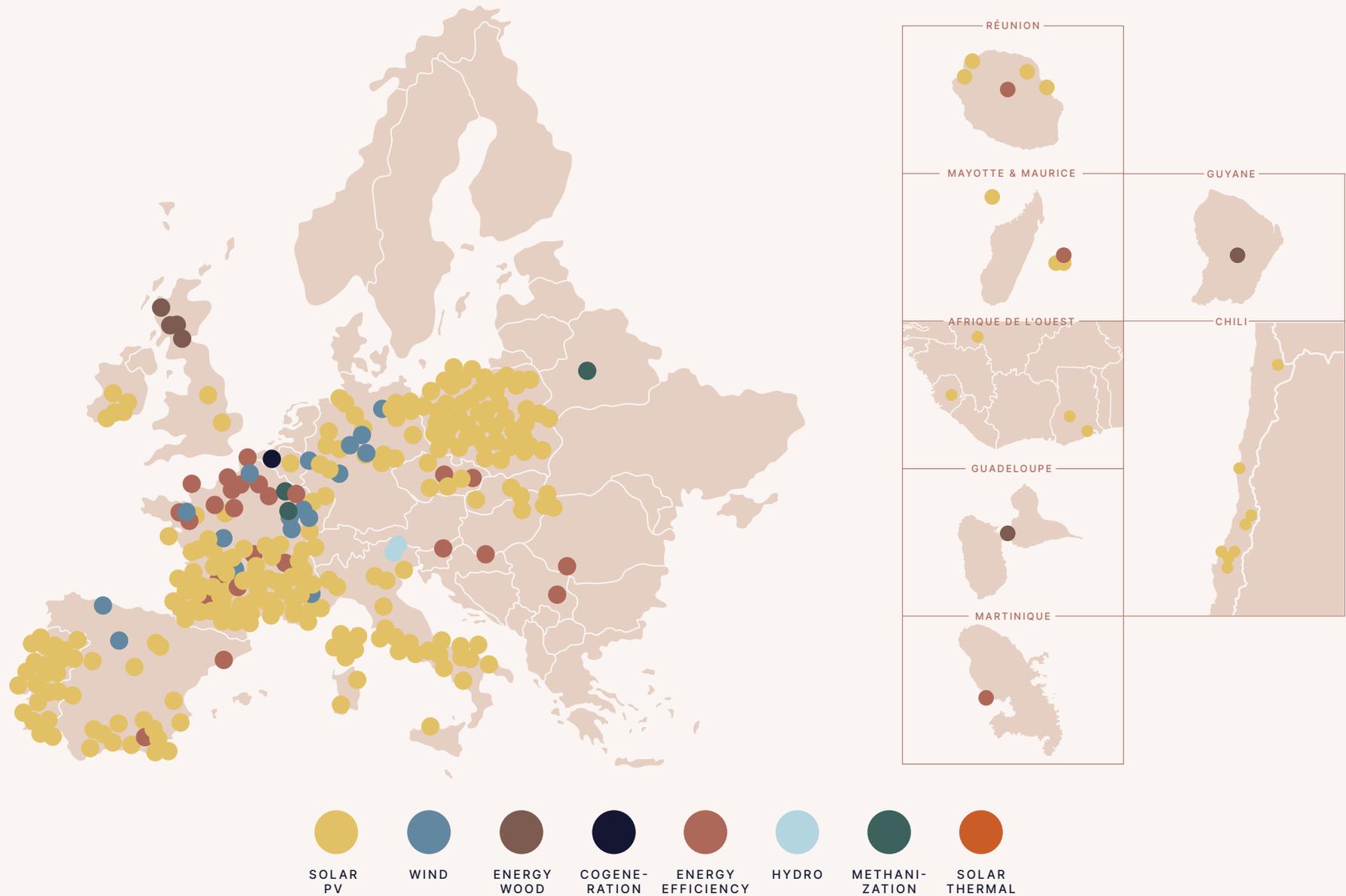
La majorité des financements concerne des projets d'énergies renouvelables en construction, le reste étant partagé entre le financement de projets en acquisition, le financement de travaux d'efficacité énergétique, ou des financements de besoin en fonds de roulement.

SUR L'ANNÉE 2021

CE SONT



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN EUROPE ET DANS LE MONDE
Carte des projets financés par eiffel energy transition et eiffel energy transition II





PIERRE-ANTOINE MACHELON

RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ
INFRASTRUCTURES DE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Après 5 ans d'existence, l'additionalité du fonds, et donc son impact, est-elle toujours aussi grande ?

« Absolument. Au cours de ces cinq années, nous avons assisté à une transformation en profondeur du modèle des développeurs d'infrastructures de transition énergétique. **Les énergies renouvelables sont devenues compétitives** du fait de la forte baisse de leur coût, mais aussi du fait de la hausse du coût des autres énergies. Les niveaux actuels des prix de l'électricité résultant des tensions sur les énergies fossiles n'a fait qu'accélérer cette tendance en Europe. Ce changement fondamental rend dans de très nombreux cas les prix de marché ou les contrats avec des contreparties privées (PPA) plus intéressants que les tarifs régulés. D'autre part la volonté politique d'accélérer la transition énergétique n'a probablement jamais été aussi importante. Ces transformations augmentent encore plus le besoin des solutions de financements flexibles sur des durées courtes qu'offre le fonds.

En effet, les projets étant exposés aux prix de marché, la volatilité de ces derniers, tout comme celle des coûts de construction, poussent de nombreux acteurs à se tourner vers des solutions de bridge pour financer la fin du développement et la construction des projets, afin d'avoir le temps nécessaire pour totalement sécuriser les Private Purchase Agreements et mettre en place la

structure de financement long terme qui en découle. Les solutions souples apportées par le fonds permettent aux développeurs d'accélérer et d'augmenter le nombre de projets qu'ils développent simultanément. Ainsi, le fonds contribue directement au besoin de l'Europe de multiplier par trois l'investissement annuel en énergies renouvelables ».

Quels sont les grands défis auxquels sont confrontés la filière ?

« **La filière doit faire face à un double défi : assumer une croissance en forte accélération tout en arrivant à contrôler l'inflation**, qu'il s'agisse des coûts des équipements ou de la hausse des taux d'intérêts.

Afin de répondre au défi de la décarbonation combiné à celui de l'indépendance énergétique, les projections de nouvelles installations de capacités sont partout en très forte hausse, et particulièrement en Europe. Afin de préserver la compétitivité de l'électricité produite, la chaîne industrielle et logistique doit continuer à suivre cette croissance en maîtrisant la hausse de ses coûts, comme elle a su le faire au cours des dix dernières années. Les ambitions politiques devront continuer à faciliter le développement des projets par l'accès au foncier et aux réseaux électriques, étapes clés dans la réussite du déploiement à plus grande échelle encore des capacités renouvelables.

La hausse actuelle des taux d'intérêts a un impact direct négatif sur les structures de financement et les rentabilités attendues des projets mais qui est plus que compensé pour la plupart des projets par l'augmentation des prix de l'électricité et l'indexation des contrats de vente à l'inflation. La forte volatilité de ces paramètres clés exige une gestion très fine des politiques de couverture par les porteurs de projets.

Notre programme Eiffel Energy Transition permet aux développeurs de bénéficier du temps nécessaire pour

construire leurs projets en optimisant leurs coûts, de les financer de manière optimale et de trouver les meilleurs débouchés à l'électricité produite ».

Quelles sont les prochaines étapes du programme ?

« L'année 2021 fut une année de confirmation de l'intérêt grandissant des développeurs pour les solutions de financement bridge. En outre, la taille des projets et des portefeuilles augmente. Au total, il faudra compter pour le fonds successeur que nous lancerons début 2023 sur une taille de fonds élargie.

Nous sommes également sollicités par les développeurs pour les accompagner dans leur expansion à l'international, en Amérique, en Asie et en Afrique où plusieurs d'entre eux ont déjà des implantations importantes.

C'est pourquoi, en 2021, **nous avons commencé à travailler à une réplique de notre programme à destination du continent africain**. En lien étroit avec la Banque européenne d'investissement, avec qui nous avons travaillé toute l'année 2021, et avec notre partenaire Finergreen, leader sur le conseil pour le financement de projet dans les pays émergents. Nous avons déjà pu enrichir en 2021 notre track-record en Afrique en réalisant des transactions sur ce continent, dont la dernière, au bénéfice du développeur Manocap, pour des projets au Ghana et en Sierra-Leone.

Enfin, nos partenaires ont des besoins croissants de financement sur la phase spécifique du développement des projets, dédiée à l'obtention des permis administratifs, et à l'accès au foncier et au réseau, étapes clés pour la concrétisation de projets. S'agissant d'un risque equity, nous avons commencé à travailler en 2022 sur un programme permettant d'adresser ce besoin particulier, indispensable à l'atteinte des objectifs de croissance des énergies renouvelables en Europe ».



ACCOMPAGNER LES CHAMPIONS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Lancé en janvier 2021, avec près de **300 millions d'engagements**, le fonds Eiffel Essentiel est venu compléter la gamme d'outils de financement du groupe en combinant le meilleur de ses expertises dans le domaine de la transition écologique et du capital développement. Le fonds prend des participations stratégiques au capital d'entreprises actives dans les secteurs « essentiels », en particulier l'énergie, mais aussi l'agriculture et la santé, en jouant pleinement le rôle de partenaire de long terme. Appuyée sur une démarche résolument impactante, la philosophie même du fonds est née de la volonté de faire émerger des réponses aux besoins humains essentiels exprimé par le triptyque : **nourrir, guérir, préserver.**

En un peu plus d'un an, le fonds a réalisé 5 investissements pour un montant total de 80 millions d'euros, ce qui représente plus d'un investissement par trimestre.

C'est d'autant plus remarquable dans un environnement de marché où la compétition entre les acteurs a eu tendance à faire monter les prix dans des proportions jugées parfois excessives.

En réponse à cela, Eiffel a su pleinement tirer parti de son statut d'acteur historique de la transition énergétique, durablement ancré dans un écosystème d'entrepreneurs que le groupe a vu -et parfois contribué à faire- émerger. C'est ce qui a permis que les premières transactions du fonds aient été toutes identifiées en direct, sans le recours d'un tiers-conseil, et structurée " sur-mesure " pour le meilleur bénéfice du fonds et de ses investisseurs.

Cette approche « propriétaire » est la meilleure preuve de la valeur ajoutée que nous apportons et de l'impact que nous pouvons générer.



THIBAULT VANPEENE

MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE
GESTION EIFFEL ESSENTIEL

À quel besoin le fonds Eiffel Essentiel répond-t-il ?

« **La transition énergétique et écologique offre des perspectives de création de valeur très attractives.** D'ailleurs, plusieurs « licornes » française et européennes ont déjà émergé dans ce secteur. En s'appuyant sur des innovations technologiques et des révolutions d'usages, les acteurs des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, du stockage d'énergie, de la mobilité durable, des réseaux intelligents, du recyclage, de l'environnement, de l'agriculture et de l'alimentation durables et de la santé sont en croissance soutenue. Cette croissance nécessite des capitaux importants, pour financer des investissements industriels de long terme. C'est à ce besoin que répond le fonds Eiffel Essentiel. Doté d'une capacité d'investissement de 300M€ dès son premier closing, Eiffel Essentiel prévoit d'investir des tickets pouvant aller jusqu'à 50M€ dans une quinzaine de PME-ETI françaises et européennes œuvrant pour la transition énergétique et écologique et ayant le potentiel de devenir des champions de leur secteur ».

Comment intégrez-vous l'impact dans votre stratégie d'investissement

« **Eiffel Essentiel intervient en fonds propres et en quasi-fonds propres** et prend une position d'actionnaire minoritaire de référence aux côtés de managers actionnaires, de familles fondatrices, ou d'actionnaires industriels. Avec un horizon pouvant aller jusqu'à 10 ans, Eiffel Essentiel se positionne comme partenaire stratégique de long terme et accompagne ses participations de son expertise et de son réseau, développé depuis plus de dix ans. Son premier impact est d'abord à la mesure de son engagement dans les entreprises.

Très concrètement, **nous choisissons les entreprises où nous pouvons jouer un véritable rôle d'accompagnement, tout en demeurant le plus souvent minoritaire.** Ensuite, nous nous mettons d'accord, avec les dirigeants, sur un certain nombre d'objectifs financiers mais aussi extra-financiers, à travers la définition d'un « business plan d'impact » que nous documentons notamment à travers une charte ESG/Impact. De la même manière que nous cherchons à accélérer le développement de ces entreprises, en ouvrant notre réseau et en suscitant des opportunités de croissance pour chacune de nos participations, nous souhaitons les aider à améliorer leur approche d'impact, avec bienveillance mais exigence ».

Comment avez-vous intégré la biodiversité dans votre approche ?

« Fonds d'impact dédié à la transition écologique, Eiffel Essentiel a très tôt apporté une attention particulière à ce sujet, ce qui s'illustre par le fait que Marianne Riga, membre de l'équipe d'investissement du fonds Eiffel Essentiel, est la référente biodiversité au sein du Comité ESG d'Eiffel. En 2021, l'équipe a réalisé un travail de fond sur la biodiversité, notamment concernant ses enjeux, la double matérialité, les métriques en cours de développement afin de former tous les membres du Comité ESG à cette thématique et de faire émerger des propositions concrètes.

Dans cette perspective de mesure, **Eiffel a développé une méthodologie de scoring biodiversité propriétaire avec l'appui méthodologique du cabinet I Care, permettant de noter les sociétés en fonction des pressions qu'elles exercent sur la biodiversité** sur les différents scopes amont, aval et direct (changement d'usage des sols, surexploitation des espèces, pollution, changement climatique et espèces invasives); et de leur dépendance aux différents services écosystémiques. Cette méthodologie pourra être utilisée au cas par cas pour une analyse approfondie de l'impact biodiversité des investissements considérés comme les plus impactants ».

EXEMPLES DE FINANCEMENTS RÉALISÉS PAR EIFFEL ESSENTIEL



Volta est un **développeur d'énergies renouvelables** opérant sur les secteurs des **toitures photovoltaïques, centrales au sol et fermes éoliennes** (repowering notamment) en France, Pologne et dans l'Océan Indien (notamment Sri Lanka).

Eiffel Essentiel a apporté le financement nécessaire pour permettre à Volta de prendre son indépendance et d'accélérer fortement son développement sur des marchés très attractifs.

20 M€ INVESTIS POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT

+10 EMPLOIS CRÉÉS EN 1 AN

33 GWH VERTS PRODUITS EN 2022

8 T DE CO₂ ÉVITÉES

PIPELINE DE PROJETS EN 2022 DE

200 MW

Source : Eiffel

« Eiffel Essentiel nous apporte non seulement les financements nécessaires à notre croissance, mais aussi un soutien stratégique fort pour permettre à Volta de réaliser ses ambitions. Nous avons pu recruter les talents nécessaires à notre déploiement et entreprendre des développements au Sri Lanka et en Pologne, tout en renforçant notre base installée en France. Leur fine connaissance du secteur des énergies renouvelables et des acteurs financiers ainsi que leur grande disponibilité est un moteur pour notre ambition. »

PIERRICK MORIER ET BENOIT DUVAL
CO-FONDATEURS DE VOLTA



Fifteen est née de la fusion de deux acteurs français de la mobilité durable : Smoove et Zoov. Fifteen **conçoit, fournit et opère des systèmes de vélos partagés augmentés** à destination des villes et des entreprises du monde entier. L'entreprise a vendu à date près de 50 000 vélos dans plus de 30 villes.

Eiffel Essentiel a structuré le financement nécessaire pour permettre à Fifteen de faire grandir sa force commerciale – à la fois sur les marchés publics et privés – et d'accélérer son programme de R&D.

« Investisseur leader sur notre opération de levée de fonds, Eiffel Essentiel contribue de manière pleine à notre ambition de devenir un champion européen de la mobilité douce au service des populations. Eiffel Essentiel permet non seulement de financer nos ambitions en matière de développement commercial et technique sur les prochaines années, mais est aussi un partenaire engagé et actif dans la définition et l'exécution de notre stratégie. Nous sommes pleinement alignés sur l'importance de la mobilité propre comme accélérateur de la transition écologique des milieux urbains. »

BENOIT YAMEUNDJEU
CEO DE FIFTEEN



CRÉER DE L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES

Pour Eiffel, l'une des **vocations principales des entreprises est de générer des emplois durables**, première condition d'une vie sociale digne. C'est pourquoi nous apportons une attention particulière à l'appréciation et au **suivi de la capacité de création nette d'emplois chez les entreprises que nous accompagnons**.

C'est particulièrement le cas des fonds que nous avons structurés et lancés à partir de 2019, à l'exemple du fonds Eiffel Croissance Directe, initié par la DIRECCTE Ile de France, du fonds Eiffel Impact Debt et du fonds Harmonie Mutuelle Emploi France, fonds d'actions et crédit coté. À cela s'ajoute les initiatives de place, initiées par les organismes représentatifs en relation avec les pouvoirs publics, qui nous auront permis, à l'issue de processus de sélection particulièrement compétitifs, de nous voir attribuer la gestion du fonds Nov Santé ainsi qu'une poche des programmes "Prêts Participatifs Relance" et "Obligations Relance".

Premier fonds de notre gamme de financement en dette senior des PME, lancé en 2017, le fonds Eiffel Croissance Directe aura financé, en 2021,

18 ENTREPRISES

Cette gamme de fonds, qui cible prioritairement les entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre

10 & 50 MILLIONS D'EUROS,

COMPTE DÉSORMAIS

5 FONDS

POUR UN MONTANT D'ENGAGEMENT TOTAL DE

1,2 MILLIARD D'EUROS, AU 31 DÉCEMBRE 2021

Avec les fonds Eiffel Impact Debt et Nov Santé, qui auront investi

c.350 MILLIONS D'EUROS EN 2021,

en ciblant le segment des ETI européennes, ce sont

22 SOCIÉTÉS QUI ONT ÉTÉ FINANCÉES.

Avec Harmonie Mutuelle Emploi France dont **l'objectif prioritaire est de "soutenir la création et la sauvegarde d'emplois de qualité sur tout le territoire français"**, nous plaçons l'empreinte territoriale des entreprises au cœur de la stratégie d'investissement en privilégiant des sociétés qui démontrent une capacité à créer des emplois localement. Ce **fonds dédié de 150 millions d'euros** que nous gérons depuis 2019 nous a amenés à **financer près d'une soixantaine d'entreprises** représentant un **total de 2,2 millions d'emplois dans le monde**, en nous efforçant d'apprécier de la manière la plus fine possible la qualité et la pérennité des emplois créés. Enfin, au travers des programmes "Prêts Participatifs Relance" et "Obligations Relance", ce sont **83 millions d'euros qui auront été investis dans 4 opérations, permettant la préservation d'emplois, principalement en France**.



EMILIE DA SILVA
INVESTISSEMENT

**Quel enseignement tires-tu de l'évolution
du portefeuille Harmonie Mutuelle Emplois France en 2021
au regard de l'objectif de création d'emploi dans les territoires ?**

« Comme nous aimons le rappeler, **l'ancrage territorial des entreprises est un facteur de succès et de résilience des entreprises.**

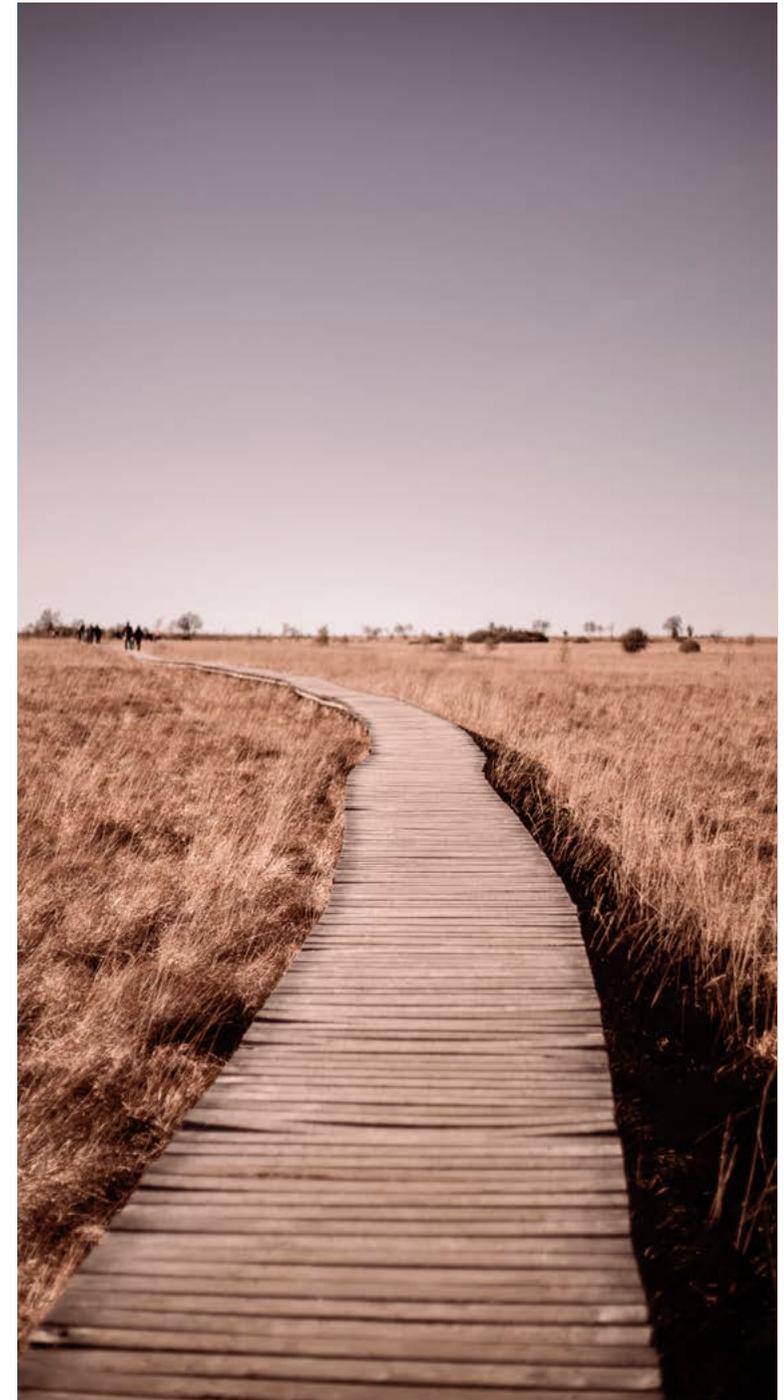
Pour les entrepreneurs que nous accompagnons, le fait de créer des emplois locaux, est perçu à la fois comme une démonstration de leur réussite économique mais aussi comme l'affirmation de leur responsabilité sociale. Malgré la crise sanitaire et la crainte d'une fragilisation brutale du tissu économique et social, les entreprises du portefeuille ont démontré une grande résilience. La qualité des sociétés et la mobilisation des équipes n'y sont pas étrangères. 2021 a été de ce point de vue, une année charnière révélant les bénéfices de politiques sociales saines et orientées vers le long terme. Bien que les perspectives demeurent encore incertaines, **la combinaison des plans de soutien, de la fin des restrictions et de stratégies durables mises en œuvre par les entreprises a permis de préserver les emplois** ».

METTRE LE DIGITAL AU SERVICE DES SOCIÉTÉS

Lancée en 2016, l'activité de *digital lending* s'est déployée au travers du programme **Prêtons Ensemble** qui comprend **deux véhicules d'investissement de 100 millions chacun** dont l'objectif initial était de favoriser le financement des TPE européennes, mais également de consommateurs, à travers du développement des plateformes de prêts en ligne. Depuis 2016, **ces fonds ont permis de financer des dizaines de milliers de particuliers et de petites entreprises** grâce à ces nouveaux acteurs dont les modèles ont depuis, considérablement évolué.

Parfaitement illustrative de la philosophie d'Eiffel, consistant à concevoir des stratégies d'investissement à forte valeur ajoutée économique et sociale, en ciblant des « *financing gap* », cette activité n'a cessé d'accompagner de nouveaux acteurs de la finance désintermédié en suivant les cycles d'innovation. Succédant aux plateformes de *peer to peer lending*, dont la vocation première était d'apporter des solutions de financements alternatives aux petites entreprises au début des années 2010, sont apparus de nouveaux acteurs. Ces champions du Lending 3.0, qu'Eiffel a suivi depuis leur création, ont en commun de vouloir exploiter les nouvelles technologies digitales pour fournir des services financiers plus rapides, plus personnalisés, plus respectueux de l'environnement et mieux à même de répondre à des besoins de financement mal couverts.

Si les fonds du programme Prêtons Ensemble ne sont pas considérés *stricto sensu* comme des fonds d'impact, et ne servent pas explicitement ce but, leur vocation est intrinsèquement d'être additionnels en adressant des besoins qu'aucun autre acteur du marché ne sert comme le fait Eiffel. Avec **plus de 100 millions investis en 2021**, au travers des **18 transactions** qui ont servi presque autant de plateformes, Eiffel s'est imposé comme un acteur incontournable de ce segment de marché si spécifique du digital et du fintech lending.



EXEMPLE DE SOCIÉTÉ FINANCÉE

alma

Fondée en 2018 et lancée commercialement en 2019, Alma, Fintech française, est un des **leaders européen du paiement fractionné et différé**. Présente en France mais également en Italie, en Espagne, En Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas, Alma projette d'étendre rapidement son modèle dans d'autres pays. Pour se faire, en 2021, la société a concrétisé auprès d'investisseurs de renom la **levée de 115M€ pour sa série C**. Elle emploie en 2021 plus de **170 personnes**.

Alma à fin 2021 c'est :

+ DE 6000 COMMERÇANTS QUI UTILISENT CETTE SOLUTION EN 2022	+ DE 600 MILLIONS D'EUROS DE TRANSACTIONS	+ DE 170 EMPLOYÉS
---	---	--------------------------------

Eiffel Investment Group a accompagné Alma dans la mise en place de son premier fonds commun de titrisation (FCT) permettant de financer des milliers de TPE françaises. Ce FCT permet à Alma d'institutionnaliser et de diversifier ses sources de financement et de contribuer à financer sa production actuelle et future. Ce lancement constitue une première étape pour Alma, avant une ouverture du fonds à d'autres investisseurs, afin d'accompagner sa croissance alors qu'Alma a obtenu au cours de l'année 2021 un double agrément d'établissement de paiement et de société de financement auprès de l'ACPR.

The logo for Everphone features a stylized smartphone icon with a green heart-like shape on its screen, followed by the word "everphone" in a lowercase, sans-serif font.

Everphone est une plateforme allemande, fondée en 2016 et **spécialisée dans l'économie circulaire**. Elle offre une **solution complète de gestion de flotte de smartphones et de PC portables** pour les clients entreprises, facturés dans le cadre d'un abonnement mensuel par utilisateur. Everphone s'occupe de la fourniture, de la réparation/remplacement et du recyclage des appareils mobiles (smartphones et tablettes) mais s'appuie également sur le Mobile Device Management. Présente en Europe, **la plateforme vient de concrétiser une série C pour continuer à s'internationaliser** et notamment s'implanter sur le marché US. Elle emploie en 2021 **250 personnes au service de plus de 1000 entreprises et une gestion de plus de 200 000 appareils en circulation**.

L'entreprise revendique des cycles de location de ses smartphones de 5 ans grâce au reconditionnement, là où la durée de vie moyenne d'un smartphone est de moins de 3 ans.

Eiffel Investment Group accompagne Everphone depuis 2018 et a grandement contribué à son développement. Etant l'un des premiers financeurs de la plateforme, la dette a permis d'accroître le nombre d'appareils en circulation et d'accompagner son expansion en Allemagne puis en Europe.

Soucieux de **lutter contre les impacts environnementaux des cycles rapides de modernisation de l'électronique basés sur l'extraction des ressources**, Eiffel Investment Group est ravi de compter parmi les partenaires de choix de cette plateforme berlinoise et de contribuer activement au développement de l'économie circulaire.



NICOLAS JAÏS

RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ
DIGITAL LENDING

En quoi la Fintech rejoint l'impact ?

« Si les acteurs de la Fintech que nous accompagnons ne sont clairement pas tous des « entreprises à mission », pour forcer le trait, je suis frappé du fait que **la plupart placent la recherche de l'impact social et environnemental au cœur de leur stratégie**. À cela, je vois deux raisons principales. D'abord, ces entrepreneurs sont souvent très jeunes et ont une conscience des enjeux climatiques et une sensibilité aux problématiques sociales plus aigüe que leurs aînés. Ensuite, ils ont en commun de susciter un bénéfice d'usage fort, en s'appuyant sur des innovations digitales qui permettent une scalabilité rapide de leur modèle. Il est donc assez naturel que ces acteurs génèrent des impacts forts en offrant, en définitive, de faire mieux et moins cher que les banques pour un public potentiellement très large ».

Qu'appelles-tu le Lending 3.0 ?

« **C'est la rencontre de plusieurs ruptures majeurs qui vont radicalement modifier les usages financiers et à terme le paysage bancaire**. D'abord, l'accès à la donnée bancaire, ce qu'on appelle l'open banking favorisé par la Directive DSP2. Ensuite, l'accélération de la vitesse de calcul qui permet de traiter un plus grand nombre de données. Enfin, la généralisation des smartphones qui coïncide avec une exigence de personnalisation de l'offre de service, notamment en matière financière.

Nous avons la chance chez Eiffel d'avoir vu littéralement émerger de nouveaux acteurs, plus rapidement encore que ne l'avaient fait leurs précurseurs.

Certes, le Covid y a contribué mais aussi l'accélération du cycle de financement et l'augmentation de la taille des levées qui, accessoirement, nous permet d'intervenir plus tôt que nous l'aurions fait auparavant ».

Quelles sont les perspectives pour 2022, notamment en matière d'impact ?

« **Nous allons continuer à accompagner la croissance du marché** qui, malgré les soubresauts du marché, ne va pas s'interrompre car les tendances que j'ai rapidement esquissées sont lourdes. Je crois plus que jamais que la Fintech, au sens large, apportera une contribution importante à la promotion de solutions de consommations plus responsables, notamment dans le domaine du recyclage des objets de grande consommation ou la mobilité douce que nous connaissons bien. Je pense aussi que, dans un environnement marqué par une précarisation de pans entiers de la population, la Finance 3.0 saura apporter des solutions de financement adaptées à des groupes plus fragiles, tels que les étudiants, les personnes âgées, les chômeurs. Nous l'observons déjà chez certains de nos partenaires et structurons nous-mêmes des projets en la matière que nous espérons lancer bientôt ».



5 INTÉGRER LES ENJEUX ESG
ET CLIMAT DANS NOS PRATIQUES
D'ENTREPRISE ET D'INVESTISSEMENT



Avec la publication de notre plan stratégique ESG-climat, à l'été 2021, **nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux**. C'est pourquoi nous avons consacré une part importante du temps des équipes à **mieux définir et intégrer les critères extra-financiers dans nos processus d'investissement**, ce qui constituait le deuxième pilier de notre plan stratégique.

Spécialiste du financement des entreprises et de la transition énergétique, Eiffel s'est développé ces dernières années en concevant des stratégies d'investissement à forte valeur ajoutée, en ciblant des besoins mal couverts par le marché : cela nous a conduit à structurer une diversité d'outils de financement, principalement auprès d'entreprises de croissance, non cotées, en élaborant des expertises spécifiques, dans les domaines du financement d'infrastructures, de la dette privée, des actifs cotés et du capital développement.

C'était précisément tout l'enjeu du travail mené dans le cadre du plan publié en 2021 et, dans son prolongement, de tirer parti de la diversité de nos métiers pour **favoriser le dialogue et le partage de meilleures pratiques** entre eux et d'améliorer, avec constance et méthode, l'ensemble de nos référentiels et de nos procédures.

Nous avons, de la même manière, **systématiquement renforcé le volet « climat » de nos stratégies**, comme nous nous y étions engagés, en définissant mieux les risques liés au climat dans la politique de durabilité de nos portefeuilles, et en choisissant une méthodologie de mesure des risques climat avec le concours d'un prestataire externe, en l'occurrence le cabinet Carbon 4 Finance que nous avons choisi au terme d'un travail de sélection mené au sein de l'Atelier Data qui a associé toutes les équipes de gestion.

Ainsi, en 2021, l'intégration de ces enjeux s'est traduite par :

- La revue des référentiels ESG
- Le renforcement du volet Climat
- La mise en œuvre du pack Eiffel
- La maîtrise des enjeux liés à la biodiversité
- La revue des politiques sectorielles

INDICATEURS CLÉS ESG DES SOCIÉTÉS FINANCÉES PAR EIFFEL

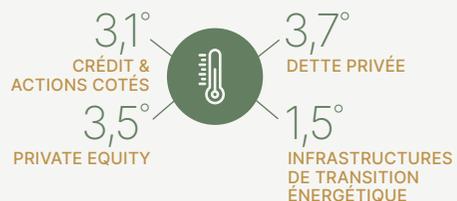
ENVIRONNEMENT

PART ÉLIGIBLE TAXONOMIE



Taux de couverture de 89%

TEMPÉRATURE DES PORTEFEUILLES



Taux de couverture de 89%

ENTREPRISES DISPOSANT D'UN BILAN GES



Taux de couverture de 64%

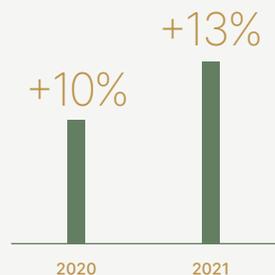
SOCIAL & SOCIÉTAL

FEMMES DANS LE MANAGEMENT



Taux de couverture de 59%

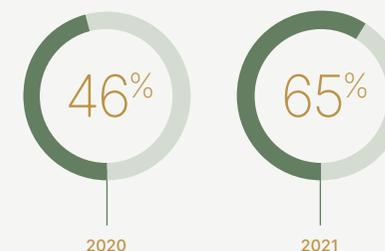
ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF NET



Taux de couverture de 39% pour 2021 et 26% pour 2020

GOVERNANCE

TAUX DE COUVERTURE ESG DES PORTEFEUILLES (voir définition page 10)



PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE ESG AU CONSEIL



Taux de couverture de 62% en 2021 et 44% en 2020

REVUE DES RÉFÉRENTIELS ESG-CLIMAT

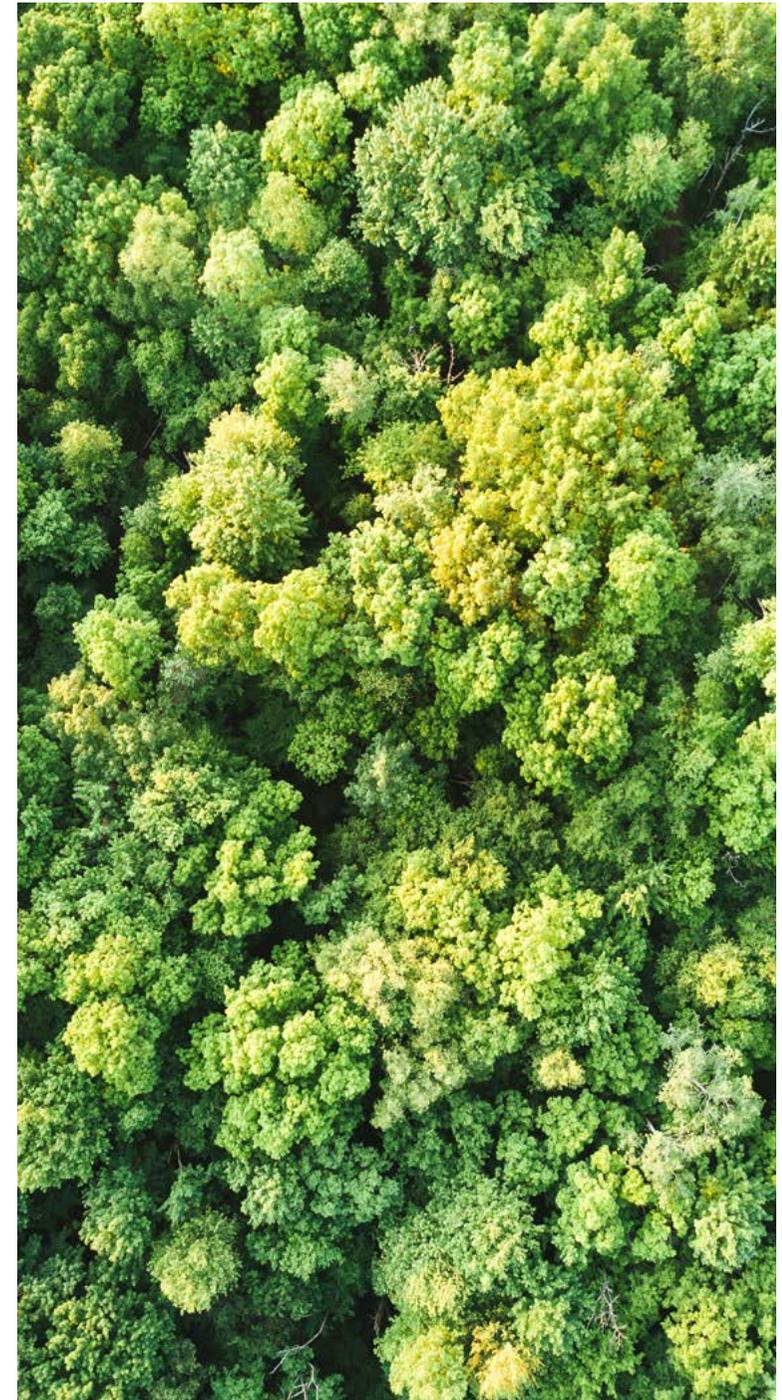
De manière très concrète, ce que nous désignons sous le terme de référentiels, englobe, pour chacun des départements de gestion qui compose le groupe, **les procédures d'investissement, les questionnaires adressés aux entreprises, les méthodologies de notation et les documents de suivi et de reporting des investissements**. Compte tenu du fait que l'essentiel de ces investissements concerne des entreprises qui ne sont pas cotées sur les marchés, le principal enjeu auquel nous sommes confrontés est celui de l'accès à l'information, sans quoi le suivi des indicateurs, et particulièrement des indicateurs extra-financiers qui ne sont pas encore adoptés par le marché, s'avère problématique. C'est pourquoi **il est crucial que les outils de dialogue avec les entreprises**, qui s'incarnent au travers des questionnaires ESG, **soient le plus adaptés aux besoins et aux capacités de ces entreprises**.

C'est d'autant plus important que, avec l'application de la classification des fonds issus du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), entrée en application en mars 2021, l'entrée en vigueur du volet climatique de la Taxonomie européenne, et les recommandations de la TCFD, ces référentiels doivent intégrer un certain nombre de notions, parfois nouvelles, et pour lesquelles il faut faire œuvre de pédagogie.

C'est ainsi que se sont constitués, sous la supervision du Comité ESG, les ateliers « Règlementation - Articles 8 et 9 », et « Data », regroupant un représentant de chacune des lignes de métiers du groupe, afin d'analyser collectivement ces nouveaux référentiels et d'en assurer une transposition efficace dans les référentiels internes. Ces ateliers ont ainsi permis de mettre à jour les questionnaires des fonds de dette privée, d'infrastructure, de private equity et des actifs cotés en intégrant, le cas échéant, les indicateurs relatifs aux incidences négatives (PAI) et un suivi des risques climat et de la biodiversité.

Ces modifications vont progressivement être intégrées dans les nouvelles procédures d'investissement des fonds, qui incluent les due diligences nécessaires au stade de l'instruction des investissements et de manière annuelle tout au long de la vie des investissements, qui ont été complétées de toutes les améliorations apportées.

S'agissant des fonds répondant à la classification SFDR 8 et 9, **la documentation réglementaire a été mise à jour** afin de répondre aux exigences réglementaires en vigueur.



RENFORCEMENT DU VOLET CLIMAT

Dans le cadre de ses engagements climat pris en 2021, **Eiffel s'était engagé de manière claire à identifier, évaluer et gérer les risques liés au climat de ses investissements**. C'est à cette fin que Florent Colombet, directeur des opérations du groupe, a été nommé comme référent climat, avec pour mission la définition des risques climat, mais aussi le choix d'une méthodologie de mesure des risques climat et son application sur des portefeuilles pilotes ainsi que la qualification des niveaux de risques climat qui déclenchent des contrôles de second niveau.

Il a été décidé, dès la publication de la stratégie, de choisir un ou plusieurs prestataires susceptibles de fournir, d'une manière qui soit adaptée aux différentes stratégies du groupe, les informations manquantes afin d'améliorer le taux de couverture et d'intégrer les indicateurs climat pertinents, tels que la part verte, l'alignement des portefeuilles avec l'Accord de Paris, mais aussi l'intégration des risques physiques et de transition. Eiffel a finalement missionné Carbon 4 Finance afin d'étudier l'alignement de ses investissements avec les objectifs adoptés lors de l'Accord de Paris sur le climat.

Pour évaluer l'alignement d'un portefeuille, **la méthodologie Carbon 4 Finance s'appuie sur l'évaluation de la contribution au réchauffement climatique de chaque entreprise du fonds** en fonction de l'estimation de :

- **son empreinte carbone actuelle (scopes 1, 2 et 3)**
- **sa trajectoire passée (l'évolution de l'empreinte carbone)**
- **sa trajectoire future**

Ainsi, la prise en compte de la performance actuelle et les trajectoires passées et futures donnent **une vision complète de la performance de chaque entreprise**. Celle-ci est synthétisée par une note représentant la trajectoire de réchauffement climatique sur laquelle l'entreprise se situe.

Les notes des entreprises du portefeuille sont agrégées en utilisant le poids de l'investissement dans le portefeuille, pour calculer une note globale au niveau du portefeuille. L'alignement du portefeuille est ensuite estimé sur la base de cette note globale via une équation de correspondance note globale/température. Dans ce modèle, les limites supérieures et inférieures de l'augmentation de la température sont définies respectivement à 1,5°C et 5°C, sur la base du dernier rapport du GIEC.

Le calcul de température du portefeuille sera mis à jour annuellement, sur la base des données carbone remontées par les portefeuilles et de la méthodologie Carbon 4 Finance.

PAR AILLEURS, LA POLITIQUE D'EXCLUSION D'EIFFEL A ÉTÉ RENFORCÉE EN 2022 SUR LE SECTEUR DES ÉNERGIES FOSSILES, PLUS DE DÉTAILS DANS LA PARTIE DÉDIÉE AUX EXCLUSIONS.

S'agissant des risques physiques et de transition, ils ont vocation à être méthodiquement suivis en amont et pendant la vie de chaque investissement, ce qui est reflété dans la mise à jour des procédures ESG des équipes. Ainsi, désormais, **les équipes de gestion concernées identifient en amont de chaque investissement le risque de transition lié à l'activité et au secteur de la société financée** en s'appuyant sur le questionnaire ESG qui précise cela. Les risques de transition sont analysés en prenant en compte l'activité de chaque entreprise, sa chaîne de valeur, sa contribution à la transition énergétique et ses engagements. **Les performances passées, actuelles et futures de l'entreprise sont également prises en compte**, mesurant ainsi sa contribution à la transition vers une économie bas-carbone. Elle prend en compte l'exposition d'une entité aux risques liés à la transition, c'est-à-dire aux risques financiers associés au processus d'ajustement vers une économie bas carbone (par exemple, les changements réglementaires, les nouvelles technologies, les nouvelles tendances du marché). En fin de compte, une entité qui contribue à la transition est beaucoup moins susceptible de souffrir de l'évolution de la demande ou de nouvelles réglementations bas carbone.

S'agissant des risques physiques, il en va de même : les questionnaires ESG annuels envoyés aux sociétés financées par les fonds comprendront des **questions sur leur évaluation des risques physiques et sur leurs stratégies d'adaptation**. Dès lors que l'équipe d'investissement identifie un risque physique élevé via un premier screening géographique des implantations de l'entreprise et des secteurs d'activité (lié par exemple à un grand nombre de sites industriels en zone inondable ou dans certains pays particulièrement frappés par le changement climatique), elle aura recours à une analyse plus détaillée. **Les risques physiques pris en compte incluent sept risques directs**, tels que l'augmentation de température, les sécheresses, les changements de pluviométrie, la montée des niveaux de la mer, et 9 risques indirects, comme les feux de forêt, ou la dégradation de la qualité de l'air.

MISE EN PLACE DU "PACK EIFFEL"

Pour soutenir ses ambitions et rester aligné avec sa conviction selon laquelle l'investissement responsable est aujourd'hui une affaire d'actions concrètes, **Eiffel s'est engagé à proposer à chaque entreprise nouvellement investie un "Pack Eiffel"**.

La mise à disposition de ce Pack Eiffel vise à **offrir à l'entreprise un ensemble d'outils pour l'accompagner dans le pilotage de sa performance extra-financière et de ses impacts sociaux et environnementaux**, afin que le travail de collecte de données extra-financières ne s'inscrive pas uniquement dans une exigence de reporting.

De manière très concrète, **le Pack Eiffel intègre la prise en charge ou l'accompagnement dans la réalisation d'un bilan d'émission de Gaz à Effet de Serre (BEGES)** pour les entreprises aux enjeux matériels, un tableau de bord comprenant les principaux indicateurs ESG, le calcul d'indicateurs plus complexes comme l'empreinte emploi, un business plan d'impact, des ressources documentaires et des formations sur les enjeux extra-financiers. Le déploiement de ce pack d'outils permettra à Eiffel d'ancrer l'accompagnement de ses investissements dans un alignement progressif avec les objectifs de l'Accord de Paris, permettant ainsi aux entreprises investies de transitionner vers des modèles d'affaires bas carbone.

⁸ 80% des sociétés pour lesquelles nous considérons qu'un bilan carbone est applicable (exclusion des plateformes de digital lending)

Les équipes d'investissement ont réalisé plus d'une dizaine d'entretiens dédiés aux thématiques ESG sur l'année écoulée et notamment sur le volet « Environnement » avec la mise en place du Pack Eiffel.

Eiffel a ainsi financé en 2021

6 BEGES

SUR LA PÉRIODE

Pour réaliser ces bilans, Eiffel agit notamment en association avec Greenly, qui a développé **une solution simple, rapide et automatisée**, pour permettre aux entreprises de **suivre leur bilan carbone et de le diminuer**.

Par ailleurs, en complément des bilans carbonés directement financés par Eiffel,

c.80%⁸

DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR NOS FONDS DEPUIS LA MISE EN PLACE DU PACK EIFFEL, EN JUILLET 2021,

l'ont été sur **des sociétés qui disposaient déjà d'un bilan carbone ou qui se sont engagées à en réaliser un à court terme**, ou qui font l'objet d'un **covenant d'impact visant le pilotage et la réduction des émissions de CO2 ou de la consommation énergétique**.

Parmi ces sociétés

65%

ONT ÉTÉ DIRECTEMENT INCITÉES PAR EIFFEL À RÉALISER UN BILAN CARBONE.

MAÎTRISE DES ENJEUX LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

En 2021 nous nous sommes engagés à intégrer la biodiversité dans nos axes stratégiques afin d'accompagner nos investissements dans les transitions et de mettre en place un système de collecte et de mesure de l'exposition de nos actifs d'infrastructures aux enjeux liés à la biodiversité.

Notre priorité a d'abord été de **nous familiariser et comprendre en profondeur les concepts et les enjeux liés à la biodiversité** afin de pouvoir **intégrer une analyse cohérente et adaptée** à nos investissements.

Pour ce faire, **Eiffel a nommé une référente biodiversité** au sein du Comité ESG, Marianne Riga, qui a notamment participé au Congrès Mondial de la Nature à Marseille, en septembre 2021, qui s'est soldé par le Manifeste de Marseille. À la suite de ce congrès et d'un travail de fond, le comité ESG a été formé aux enjeux biodiversité, à la double-matérialité (pressions/dépendances), aux métriques utilisées (MSA.km², PDF.m²) et aux indicateurs en cours de développement (GBS, CBF, etc.)

À ce jour, compte tenu de l'absence de consensus international sur les objectifs de long-terme (à l'exception des objectifs d'Aichi datant de 2010) et les trajectoires de préservation de la biodiversité, **nous avons privilégié une démarche d'intégration dynamique de la biodiversité dans nos processus d'investissement** afin d'être en mesure de nous adapter aux futurs accords internationaux qui – nous l'espérons- seront éclaircis lors de la COP 15 en Chine en août prochain.

À ce stade, Eiffel reconnaît que le secteur financier a un rôle clef à jouer dans la lutte contre les pressions exercées sur la biodiversité, - telles que définies par l'IPBES :

- Conversion des terres / changement des habitats
- Surexploitation des ressources naturelles
- Changement climatique
- Pollution
- Espèces invasives

Pour initier cela, nous avons remis à jour nos politiques d'exclusion sectorielles pour y intégrer des secteurs fortement impactant sur la biodiversité (huile de palme, pâte à papier, pesticides & OGM, pêche destructrice, fourrures et peaux exotiques, tests sur animaux, etc.).

L'analyse de la dépendance de nos participations aux services écosystémiques est un des enjeux que nous avons identifiés et nous travaillons activement à développer un cadre pertinent pour nos différentes stratégies d'investissement.

De manière générale, nous anticipons de nous appuyer sur le scoring biodiversité développé pour le fonds Eiffel Essentiel (cf. ci-dessous) pour faire progressivement une revue "au cas par cas" des portefeuilles en priorisant les sociétés opérant sur les secteurs les plus impactants et/ou à risque (notamment agroalimentaire, Oil&Gas, secteur minier, construction, textile). **Nous nous impliquons activement dans les groupes de travail dédiés pour réfléchir à des méthodologies d'analyse adaptées et l'intégration d'indicateurs quantitatifs à moyen-terme.**

L'ensemble des projets d'infrastructure de transition énergétique financés par Eiffel en 2021 ont communiqué un reporting dédié à la biodiversité. Tous les projets d'infrastructure soumis à des directives ont répondu aux exigences spécifiques de celles-ci.

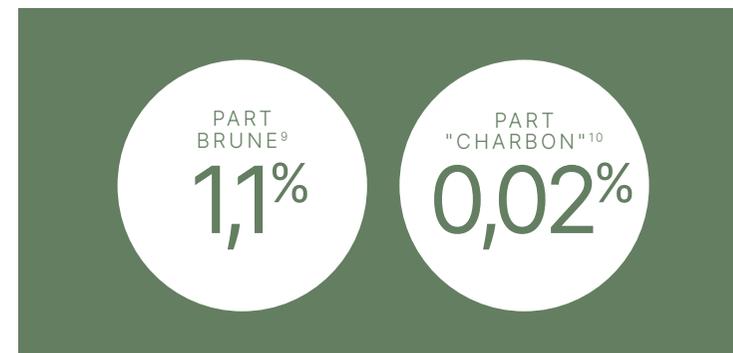
100% des projets soumis à la directive Habitats & Oiseaux ont réalisé une étude d'impact environnemental répondant aux exigences de cette directive

100% des projets soumis à la directive 2014/52/UE (relative à l'évaluation des incidences de projets sur l'environnement) et nécessitant une période de consultation publique l'ont réalisée

100% des projets soumis à la directive 2000/60/EC (directive-cadre sur l'eau) ont vu leur évaluation de conformité acceptée par l'autorité compétente

POLITIQUE D'EXCLUSION SECTORIELLE

Dans le prolongement des engagements pris en 2021, nous avons travaillé sur la **mise à jour de la politique sectorielle** s'appliquant à tous les fonds gérés par le groupe. **Cette politique définit des secteurs exclus et des secteurs sous vigilance**, pour lesquels le comité ESG doit être consulté.



MODIFICATIONS APPORTÉES À LA NOUVELLE POLITIQUE D'EXCLUSION

PÉTROLE ET GAZ



Passage à une **EXCLUSION TOTALE du pétrole et du gaz, à l'exception du gaz non conventionnel**, considéré comme secteur à vigilance s'il respecte la taxonomie

ARMES



Renforcement de l'exclusion sur les armes :

- **EXCLUSION TOTALE des armes controversées** avec une définition plus large intégrant, au-delà des ASM, MAP et armes bactériologiques ou chimiques, les armes incendiaires / à laser aveuglants, ainsi que les armes à base d'uranium appauvri et nucléaires
- Ajout d'un **seuil de vigilance des armes conventionnelles**

TABAC



Distinction entre la production et la vente de produits contenant du tabac ou de la nicotine et la fabrication ou la vente de produits essentiels à la production de tabac. **Un seuil a également été défini.**

ALCOOL



Précision et distinction entre producteur et vendeur et définition d'un **seuil de vigilance.**

BIODIVERSITÉ



Intégration dans la politique d'exclusion de secteurs liés à la biodiversité (huile de palme, pâte à papier, pesticides, pêches en eaux profondes, fourrures, peaux exotiques et tests sur animaux) et précisions apportées pour les OGM qui étaient déjà parmi les secteurs à vigilance).

JEUX D'ARGENT



Précision avec **exclusion des casinos, distinction pour les groupes hôteliers avec casinos avec un seuil de vigilance** et **abaissement du seuil de vigilance** sur les acteurs du jeu d'argent et de hasard **de 50% à 5%.**

PORNOGRAPHIE/PROSTITUTION



EXCLUSION TOTALE

CANNABIS RÉCRÉATIF



EXCLUSION TOTALE

Sortie totale du charbon, gaz non conventionnel et pétrole prévue pour 2025

⁹ Activités reposant sur l'exploration, la production, la transformation, le transport, le raffinage et la commercialisation des combustibles fossiles

¹⁰ Part résiduelle du charbon dans les investissements



FLORENT COLOMBET

RISKS & OPERATIONS

Quel bilan tires-tu des travaux menés cette année afin d'intégrer les critères ESG et climat ?

« **Le bilan est très positif, car il aura permis de familiariser, assez rapidement, toutes les équipes aux nouvelles réglementations**, parfois encore inabouties, issues des textes européens et aux besoins des investisseurs. L'intérêt des ateliers a été de faire travailler toutes les équipes, venues d'horizons et confrontées à des problématiques différentes (entreprises cotées, entreprise non cotées, infrastructures), à s'entre-aider pour mettre en place de façon pragmatique des outils permettant un suivi des données ESG et Climat et leur prise en compte dans les décisions de gestion.

D'une manière générale, la dimension collective de ce travail, dont on aura pu se dire qu'elle constituait un obstacle et un facteur de complexité, a plutôt **permis de créer une saine émulation et d'inciter les équipes à se mobiliser ensemble**, en considérant qu'elles avaient toutes à relever un même défi, atteignable et enrichissant s'il était partagé.

Il reste encore à faire, ne serait-ce que parce que nous ne disposons encore pas des résultats de la campagne de questionnaires, au nouveau format, qui ont été adressés au premier semestre 2022, mais **nous sommes assez confiants car nous avons démontré que nous pouvons améliorer nos pratiques et nous continuerons à le faire** ».

Quels ont été les principaux obstacles à l'intégration des risques extra-financiers, notamment climatique, à ce stade ?

« Incontestablement, le problème central demeure celui de l'accès à la donnée. Si les données ESG sont désormais généralement facilement accessibles, au travers des questionnaires et des données de marché, la récupération de certains indicateurs « climat », c'est-à-dire l'alignement 2°C et la part verte, se révèle plus périlleuse, tout comme l'établissement de la liste des PAI (Principal Adverse Indicators) et son intégration dans nos référentiels doit se faire avec prudence.

Certaines entreprises ne sont en effet pas encore capables de finement calculer leurs émissions carbone. Afin de pouvoir toutefois correctement calculer l'empreinte et appréhender le risque de transition des fonds finançant de telles entreprises, Carbon4 Finance s'est révélé un partenaire remarquable en proposant des émissions estimées basées sur les secteurs et technologies des entreprises et projets financés.

Une fois les données brutes récupérées, le second défi a été de correctement les agréger pour qu'en ressorte une information intelligible et pertinente. Ceci permettant une réelle intégration des données ESG et climat, au même titre que les données financières "classiques", dans le suivi des équipes de gestion en amont et pendant la vie de chaque investissement ».

Quels sont les prochains enjeux ?

« Il reste encore beaucoup à faire en matière d'accès à une information de qualité : **améliorer le taux de couverture de nos portefeuilles existants et affiner les indicateurs ESG et climat** va nécessiter encore du travail, ce dont toutes les équipes sont pleinement conscientes. L'enjeu central, à mes yeux, réside dans **notre capacité à apprécier efficacement l'impact financier des « risques climat », principalement les risques physiques et de transition.**

Par ailleurs, il faut continuer à nous familiariser avec les nouvelles notions qui sont issues des référentiels européens et nationaux et adapter nos propres méthodologies, questionnaires et procédures pour les intégrer, en restant innovant et pragmatique. C'est ce que nous avons fait cette année en développant notre méthodologie de scoring biodiversité, appliqué au fonds Essentiel et que nous avons vocation à répliquer à d'autres stratégies. À terme, on peut imaginer que ce volet biodiversité soit intégré dans toutes nos analyses, tout comme les indicateurs liés au climat sont en passe de l'être ».



ANNEXES

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES CONTROVERSES

L'ANALYSE DES CONTROVERSES

Le processus de gestion des controverses s'articule en 3 étapes :

ÉTAPE 1

Identification des controverses : les domaines concernés par les controverses pourront être d'ordre financier, de gouvernance, social, environnement, lié aux parties prenantes, multiples

ÉTAPE 2

Qualification des controverses et de l'intensité d'impact : les controverses seront analysées afin d'estimer leur impact (pas de controverse, faible, moyen, élevé, critique) sur les domaines suivants : Impact Financier/ opérationnel ; Impact de réputation/image ; Impact Légal ; Volume des parties prenantes touchées ; Intensité de l'impact sur les parties prenantes ; Réurrence des controverses. Cette analyse conduit à l'établissement d'une note de gravité de la controverse allant de faible, limitée, significative, forte à critique et à la formulation d'une opinion sur le niveau de risque associé (risque jugé limité, significatif ou fort).

ÉTAPE 3

Actions consécutives à l'analyse des controverses : en cas de survenance d'une controverse à impact significatif, et en fonction de la conclusion formulée par l'équipe de gestion sur le niveau de risque associé, une phase de dialogue pourra être initiée avec le développeur. Si après cette phase le risque n'est pas réduit et/ou pour les cas les plus sensibles, de plus amples mesures pourront être prises en ligne avec la documentation juridique.

ECHELLE DE GRAVITÉ DES CONTROVERSES

GRAVITÉ DES CONTROVERSES	NOTE GRAVITÉ DES CONTROVERSES	ACTIONS	RECOURS AU COMITÉ ESG
Aucune controverse	0	Pas d'actions	—
Faible	1	Pas d'actions / suivi	—
Limitée	2	Pas d'actions / suivi	—
Significative	3	Possibilité de conserver, voir d'acheter, selon la conclusion de l'analyste + phase de surveillance et/ou d'engagement	Consultatif
Forte	4	Possibilité de conserver, voir d'acheter, selon la conclusion de l'analyste + phase de surveillance et/ou d'engagement	Consultatif
Critique	5	Vente, sauf engagement plus fort	Obligatoire

Les éventuelles cessions seront opérées si les conditions de marché le permettent et si l'intérêt des porteurs de parts est respecté.

INDICATEURS UTILISÉS DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA STRUCTURATION DE LA RSE

GÉNÉRAL

Chiffre d'affaires
Effectif total en fin d'exercice (en ETP, y compris CDD, intérim, etc)
Effectif moyen (en ETP, y compris CDD, intérim, etc.)
Existence d'une politique/charte ESG, incluant plan d'actions ou objectifs

GOUVERNANCE

Taux moyen d'indépendance du Conseil
Taux de mixité du conseil
Présentation de la stratégie RSE au conseil au cours de l'année / analyse des enjeux extra financiers de la société

ENVIRONNEMENT

Emissions moyennes (tonnes de CO₂eq.) - scope 1 & 2
Champ calculé → Intensité moyenne (tonnes de CO₂eq. / M EUR CA)
Champ calculé → Empreinte (tonnes de CO₂eq. / M EUR investis)
Quantité énergie renouvelable & totale produite (GWH) pour les entreprises produisant de l'électricité
Taux de formalisation d'une politique environnementale (Non / Oui / Oui avec objectif)
Réalisation / révision d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre au cours des trois derniers exercices

SOCIAL

Taux moyen de femmes dans le management (effectif cadre)
Taux moyen de femmes dans l'effectif
Champs calculé → Ratio de mixité dans les promotions de managers (Taux moyen de femmes dans le management/ Taux moyen de femmes dans l'effectif)
Part de l'effectif permanent
Taux de rotation des effectifs
Taux de fréquence des accidents du travail
Evolution nette de l'effectif permanent en ETP à périmètre constant (en nombre) : création d'emploi nette
Champ calculé → Evolution nette moyenne de l'effectif P/R à N-1 en %

PARTIES PRENANTES EXTERNES

Part des entreprises prenant en compte les droits humains dans leur chaîne de valeur = Politique achat et sous-traitance - Intégration de critères sociaux dans les pratiques d'achats/sous-traitance
Réalisation d'enquêtes de satisfaction client

TABLEAU CLASSIFICATION SFDR

AU 31/12/2021

FONDS	ARTICLE 8	ARTICLE 9
Allianz Transition Energétique		×
Eiffel Energy Transition Fund II S.L.P.		×
Eiffel Energy Transition Fund S.L.P.		×
Eiffel Essentiel S.L.P.		×
Fonds Eiffel gaz vert S.L.P.		×
MAIF Rendement Vert		×
FCP Eiffel NOVA EUROPE	×	
Fonds Nov Santé Dette Non Cotée Assureurs Caisse des dépôts relance durable France	×	
Harmonie Mutuelle Emplois France	×	
Eiffel Crédit Opportunities UCITS	×	

TABLE DE CORRESPONDANCE

AVEC L'ARTICLE 173 / ARTICLE 29

	ARTICLE 29 LEC	TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURE (TCFD)
Démarche Générale de l'entité	Pages 9, 11, 12	
Moyens internes pour contribuer à la transition	Pages 17, 18, 19, 20, 21	
Gouvernance de l'ESG au sein de l'entité financière	Pages 14, 15, 17	Pages 14, 15
Stratégie d'engagement auprès des émetteurs	Pages 24, 25, 26, 27, 28, 29	
Investissements "durables" et investissements dans les énergies fossiles	Pages 10, 53	
Stratégie d'alignement sur l'Accord de Paris	Pages 8, 47, 48, 49, 50, 51	Pages 8, 47, 48, 49, 50, 51
Stratégie d'alignement "biodiversité"	Pages 52	Pages 52
Intégration des risques ESG dans la gestion des risques	Pages 47, 48, 49, 50, 51, 52	
Mesures d'amélioration	Pages 50, 52	
Indicateurs utilisés pour mesurer les risques relatifs au climat		Pages 47, 48, 49, 50, 51, 52



CONTACT@EIFFEL IG.COM